



**PROJET D'APPUI AU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS HUMAINES
ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU RENOUVEAU RURAL
(PA-PRCHAT-PRR)**

Award 00063696

Rapport annuel
Période de janvier à décembre 2013

Février 2014

FICHE TECHNIQUE DU PROJET	
Titre du projet	Projet d'Appui au programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique pour la mise en œuvre du Renouveau Rural, PA-PRCHAT .
Objectif global	Appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale de Renouveau Rural, cadre opérationnel pour répondre aux objectifs de revitalisation économique et sociale des espaces ruraux, dans un contexte de durabilité et de bonne gouvernance. Sa mise en œuvre nécessite le renforcement de capacités des acteurs locaux, l'intégration à la base des dispositifs mis en place par les différents secteurs dans la perspective de synergies économique, sociale et environnementale, instaurer de nouvelles relations de partenariat entre les différents acteurs des sphères économiques, institutionnelles et de la société civile qui constitue une condition fondamentale à son appropriation par les intervenants du développement rural au niveau le plus décentralisé.
Produits 1 :	Les processus institutionnels et organisationnels de mise en œuvre de la PRR sont renforcés (8 Activités)
	<i>Effet attendu : Les processus novateurs de la PRR sont consolidés aux différents niveaux de mise en œuvre par des outils partagés, performants, et un renforcement et une harmonisation des pratiques. L'inter-sectorialité est approfondie et le dialogue participatif au niveau des communes s'instaure comme élément de construction des programmes de développement rural.</i>
Produits 2 :	Les capacités des acteurs de la PRR sont renforcés (10 activités)
	<i>Effet attendu Les efforts d'intégration des principes de la PRR dans les différents instruments de :la formation et de la recherche ainsi que la volonté des institutions de s'y impliquer sont initiés et matérialisés.</i>
Produits 3 :	Une stratégie de communication et consolidation d'une culture commune sur la PRR sont élaborés (3 activités)
	<i>Effet attendu : Les différentes stratégies de communication aboutissent à une bonne perception, au niveau du monde rural, au plan national et international, de la PRR, ce qui devrait favoriser la construction de partenariats économiques (entre opérateurs), financiers (soutien à la mise en œuvre de la PRR) et sociales (autour de la gouvernance locale, entre collectivités territoriale.</i>
Produits 4 :	Le Cadre de Suivi et évaluation est assuré (5 activités)
	<i>Effet attendu : Le dispositif de suivi évaluation devient un outil de renforcement de la mise en œuvre de la PRR et contribue à son adaptation aux réalités locales dans un contexte d'harmonisation progressive des procédures.</i>
Mise en œuvre :	Direction Générale des Forêts, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.
Période du projet:	2012-2015 / Juillet 2012 - Juillet 2015
Coûts du Projet	1.782.534 U.S.D. (GA : 866 384 USD, PNUD : 841 150 USD, UNCCD : 75 000 USD) (+ prévisions de 176 905 USD additionnels de l'UNCCD).
Directeur National	M. Abdelkader Rachedi (DNP)
Coordonnatrice	Mme Zohra Bouaita
Assistante	Mlle Rym Merabet

Table des matières

1	CONTEXTE	4
2	BILAN DE LA PHASE DE DEMARRAGE DU PROJET	4
3	RAPPEL DU PLAN OPERATIONNEL GLOBAL (POG) DU PROJET	5
4	BILAN DES REALISATIONS DE L'ANNEE 1 DU PROJET AU 31 DECEMBRE 2013	6
4.1	Niveau de réalisation budgétaire global	6
4.2	Niveau de réalisation par produit	8
4.2.1	Activités année 1 du produit 1 : Les processus institutionnels et organisationnels du RR sont renforcés	8
4.2.2	Activités année 1 du produit 2 : Les capacités des acteurs du RR sont renforcés	12
4.2.3	Activités année 1 du produit 3 : les outils de la stratégie de communication sont renforcés	15
4.2.4	Activités année 1 du produit 4 : un cadre de suivi/évaluation pour RR est assuré	16
5	SITUATION FINANCIERE AU 31/12/2013	18
6	PREVISIONS DE REALISATION DU PROJET POUR L'ANNEE 2014	18
6.1	Prévisions de réalisation du produit 1	18
6.2	Prévisions de réalisation du produit 2	20
6.3	Prévisions de réalisation du produit 3	22
6.4	Prévisions de réalisation du produit 4	22
7	ANNEXE N°1 : PV DE LA SECONDE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET	26
8	ANNEXE N°2 : CADRE DE RESULTATS DU PROJET PAR ACTIVITE - 2014 / 2015	32
9	ANNEXE N°3 : COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DE CONCERTATION SUR L'OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX	35

1 Contexte

Le Projet d'Appui au Programme de Renforcement des Capacités Humaines et d'Assistance Technique (PRCHAT) pour la mise en œuvre de la politique nationale du Renouveau Rural a été ratifié à Alger, le 9 juillet 2012 entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, et le Gouvernement Algérien représenté par le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de l'agriculture et du développement rural.

L'objectif de ce projet est d'appuyer la mise en œuvre de la Stratégie Nationale du Renouveau Rural nécessitant :

- le renforcement de capacités des acteurs locaux,
- l'intégration à la base des dispositifs mis en place par les différents secteurs dans la perspective de synergies économique, sociale et environnementale,
- la promotion de nouvelles relations de partenariat entre les différents acteurs des sphères économiques, institutionnelles et de la société civile qui constitue une condition fondamentale à son appropriation par les intervenants du développement rural au niveau le plus décentralisé.

Pour le Gouvernement Algérien, il s'agit notamment de consolider les conditions d'attractivité des territoires, d'œuvrer pour l'équité sociale et territoriale ainsi que la durabilité des ressources, et d'améliorer la gouvernance locale.

Pour le Système des Nations Unies (SNU), il s'agit de traduire l'un des effets constitutifs de l'effet stratégique « développement économique et social » inscrit dans le cadre de coopération stratégique 2012-2014 SNU-Algérie.

Le projet dont la mise en œuvre s'étalera de juillet 2012 à juillet 2015, s'est vu allouer un budget de 1 782 534 USD financé conjointement par le Gouvernement algérien et le PNUD respectivement à hauteur de 866 384 USD et 841 150 USD auxquels s'ajoutent une contribution de 75.000 US \$ du Centre des zones arides du PNUD sise à Beyrouth.

Durant le second semestre 2013 une allocation supplémentaire accordée par le centre des zones arides du PNUD, au titre de ressources nouvelles d'un montant de 176 0000 USD, a été proposée au partenaire MADR, qui confirmé son accord pour affecter ces ressources au profit du projet à hauteur de 76 000 USD et 100 000 USD pour développer une initiative de mise en place d'un PPDR1 référentiel en zones arides, sur des thématiques spécifiques à la gestion des sols et des eaux.

2 Bilan de la phase de démarrage du projet

a) Lancement du projet : suite à la ratification du document de projet (PRODOC) en date du 9 juillet 2012, le lancement effectif du projet s'est effectué avec :

- La nomination d'un Directeur National du Projet (DNP) en date du 08 Août 2012,
- Le recrutement de la Coordinatrice nationale du projet en date du 20 novembre 2012.

b) Mise en place d'une cellule fonctionnelle pour la gestion et le pilotage du projet :

La cellule de pilotage du projet a été installée au niveau de la Direction Générale des Forêts (DGF/MADR), conformément aux dispositions prévues par le PRODOC. Suite au recrutement de la Coordinatrice nationale un bureau a été équipé par le projet, pour assurer toutes les modalités d'un bon fonctionnement de la cellule de pilotage. En mai 2013 une assistante de projet a été recrutée, conformément aux dispositions prévues par le PRODOC, pour appuyer la cellule de pilotage dans la gestion administrative et financière du projet.

c) La 1ère réunion du Comité de pilotage : En date du 13 janvier 2013 s'est tenue au siège de la DGF, la première séance du comité de pilotage, coprésidée par M. M.S. Noual Directeur Général des Forêts et M. M. Mbaye, Représentant Résident du PNUD-Algérie.

A l'ordre du jour de cette séance les points suivants ont été abordés :

- Bilan des réalisations du projet PA_PRCHAT,
- Proposition du Plan opérationnel global et du plan d'action 2013, ainsi que leur budget correspondant, pour validation.

Cette première réunion du Comité de Pilotage du PA-PRCHAT(cf. Annexe 1), a permis la validation du plan opérationnel global ainsi que du plan d'action 2013, de même qu'elle a permis de bien souligner les enjeux, les hypothèses de travail et la nécessité d'impliquer et de coordonner les efforts de toute partie prenante contribuant à assurer les meilleures conditions de réalisation des produits attendus de ce projet.

c) L'organisation de l'atelier de démarrage des travaux: Conformément aux recommandations de la première réunion du Comité de pilotage en date du 13 janvier 2013, un atelier de lancement du PA-PRCHAT, a été organisé au siège de la Direction Générale des Forêts (DGF) le jeudi 14 février 2013.

L'objectif général de cet atelier est de marquer officiellement le démarrage des activités du projet afin d'informer les parties prenantes, bénéficiaires et partenaires institutionnels, sur le contenu du projet, les résultats attendus et les modalités de sa mise en œuvre.

3 Rappel du Plan opérationnel global (POG) du projet

Il constitue le document de programmation initiale des différents produits, conformément aux dispositions prévues par le document du Projet (PRODOC), dans une logique qui permet la coordination, la complémentarité et/ou synergie avec les différentes actions en cours du PA-PRCHAT, les divers acteurs impliqués dans ces actions et aux 3 niveaux d'intervention: central, régional et local.

Plan opérationnel global (en USD)

Produit attendu		Année 1	Année 2	Année 3	TOTAL (en USD)	
Produit 1	Les processus institutionnels et organisationnels de mise en œuvre de la PRR sont renforcés : 8 activités	264 500	285 300	173 500	723 301	41%
Produit 2	Les capacités des acteurs de la PRR sont renforcées : 10 activités	166 000	249 000	105 000	520 000	30%
Produit 3	Une stratégie de communication et consolidation d'une culture commune sur la PRR sont élaborés : 3 activités	140 000	70 000	20 000	230 000	13%
Produit 4	Un Cadre de Suivi et d'évaluation est assuré : 5 activités	94 093	143 500	41 500	279 093	16%
TOTAL GENERAL*		664 593	747 800	340 000	1 752 393	
		38%	43%	19%	100%	

* sans frais de gestion.

Ce plan opérationnel validé à la première réunion du comité de pilotage (janvier 2013) a été réajusté lors de la seconde réunion semestrielle du comité de pilotage (juillet 2013). Les réajustements opérés ont portés sur une révision du budget de l'année 1 du projet mais aussi l'intégration d'une proposition financière additionnelle de la part de l'UNCCD/PNUD, troisième partenaire de financement du projet, pour le programme 2014 d'un montant de 176 905 U.S.D. qui sera affectée spécifiquement aux activités du Produit 4.

Plan opérationnel global révisé lors du second comité de pilotage de juillet 2013 (en USD)

Produit attendu		2013		
		Prévu initial	Prévu révisé (juillet)	Montant décalé sur 2014/2015
Produit 1	Les processus institutionnels et organisationnels de mise en œuvre de la PRR sont renforcés.	264 500	194 500	(-) 70 000
Produit 2	Les capacités des acteurs de la PRR sont renforcées	166 000	130 000	(-) 36 000
Produit 3	Les outils de la stratégie de communication pour le renouveau rural sont consolidés po	140 000	50 000	(-) 90 000
Produit 4	Un cadre de suivi et d'évaluation est assuré	94 093	94 093	+165 334*
TOTAL		664 593	468 593	196 000

* Montant sans frais de gestion

4 Bilan des réalisations de l'année 1 du projet au 31 décembre 2013

4.1 Niveau de réalisation budgétaire global

Lors de la seconde réunion du Comité de pilotage (juillet 2013) l'équipe du projet a relevé la nécessité de réviser les prévisions de réalisation de l'année 1 au vu du niveau modeste des dépenses du premier semestre de réalisation du projet.

Cette situation est due aux préalables nécessaires en termes de concertation et/ou consultation qui ont été menées avec les parties prenantes potentielles, afin d'identifier et de préciser de manière pertinente, les actions à mener pour chaque activité en rapport avec d'autres programmes en cours du MADR dans le cadre de la mise en œuvre du renouveau rural.

Le Comité de pilotage avait validé un réajustement budgétaire de l'année de 29%. Ainsi le budget de l'année 1 (2013) est passé de 664 593 USD à 468 593 USD. En termes d'activités cette révision a touché 7 activités dont 4 reportées en 2014. Sur cette base le niveau de réalisation budgétaire annuel (2012/2013) a atteint 70% au 31 décembre 2013.

Le niveau de réalisation du budget global du projet est de 17% au 31 décembre 2013.

Réalisations budgétaires du projet pour l'année 2013 (en USD)

Produit attendu		2013			
		Prévu initial	Prévu révisé (juillet)	Dépenses (décembre)	% réalisé
Produit 1	Les processus institutionnels et organisationnels de mise en œuvre de la PRR sont renforcés.	264 500	194 500	215 268	111%
Produit 2	Les capacités des acteurs de la PRR sont renforcées	166 000	130 000	95 592	74%
Produit 3	Les outils de la stratégie de communication pour le renouveau rural sont consolidés po	140 000	50 000	3 764	8%
Produit 4	Un cadre de suivi et d'évaluation est assuré	94 093	94 093	11 970	13%
TOTAL		664 593	468 593	326 595	70%

Par produit le niveau de réalisation global est le suivant :

Produit 1 : La révision budgétaire opérée a touché trois (3) activités sur les six (6) prévues pour l'année 1 du projet, dont deux reportées pour l'année 2014. Le niveau de réalisation observé (**111%**) concerne la réalisation du programme annuel de trois (3) activités (sur 4) :

- Activité A.1.1 : Mise en place d'une cellule de pilotage fonctionnelle ;
- Activité A.1.2 Conception et mise en place d'un portail intranet et d'un site web (1ere étape de la conception d'un portail et d'un site WEB);
- Activité A.1.8 Mise en place d'un dispositif d'appui technique aux CARC (identification des CARC à renforcer et acquisition des équipements)..

Produit 2 : la révision budgétaire opérée a touché deux (2) activités sur les quatre (4) prévues pour l'année 1 du projet, dont une a été reportée pour l'année 2014. Le niveau de réalisation budgétaire observé (74%) concerne deux activités principales :

Activité 2.1 : Mise en place d'activité de formation de formateurs (budget alloué consommé) ;

Activité 2.2. : Mise en place d'activité de formation par type d'acteurs (1^{ère} séries de formation déjà organisée);

Produit 3 : la révision budgétaire opérée a touché deux (2) activités sur les trois (3) prévues pour l'année 1 du projet, dont une a été reportée pour l'année 2014. Pour ce produit, il a été retenu que le projet PA-PRCHAT prendrait le relais pour la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de communication pour le renouveau rural issu des travaux en cours à la DGF avec l'appui d'une assistance technique de la Banque Mondiale (ATR/BM).

Ceci dans le but de mise en synergie entre les différents programmes appui de partenaires internationaux à la stratégie de renouveau rural initié par la MADR et mise en œuvre par la DGF. Ces travaux seront finalisés durant ce premier trimestre 2014. Cette situation a conditionné le lancement des activités du produit 3 d'où le faible niveau de réalisation budgétaire observé (8%). La cellule de pilotage a décidé de recruter un expert en communication pour l'appuyer dans l'identification et la mise en œuvre de toutes les activités de communication prévues.

Produit 4 : une seule activité (sur 5) est prévue pour l'année 1 du projet, l'activité 4.4. pour la mise en place d'un **Observatoire pour le développement des territoires ruraux** ; Cet outil devra constituer un outil d'aide à la décision mais surtout un outil de réflexion, d'analyse, d'échange et de diffusion de toutes les dynamiques observées durant la mise en œuvre de la PRR.

Pour la mise en œuvre de cette activité, il a été retenu la démarche suivante :

- Organisation d'une visite d'information d'une équipe du MADR auprès d'une institution internationale dotée d'un observatoire du développement rural : en juillet 2013 une visite a été organisée pour trois (3) cadres du MADR et un représentant du PNUD auprès d' l'Observatoire du développement rural de l'INRA-Toulouse en France.
- Organisation d'une rencontre d'échange d'informations et de réflexion avec les acteurs concernés par le développement rural (MADR, DGF, HCDS, BNEDER.....). Cette rencontre a été organisée le 11 décembre 2013 (Cf. Compte rendu en annexe.....).
- Organisation d'un atelier de concertation avec tous les partenaires autour des objectifs attendus de l'ODTR, pendant lequel d'autres expériences ODR (national et international) seront présentés. A organiser durant le premier semestre 2014.
- Lancer une étude de faisabilité pour la mise en place de l'ODTR, durant le second semestre 2014.

4.2 Niveau de réalisation par produit

4.2.1 Activités année 1 du produit 1 : Les processus institutionnels et organisationnels du RR sont renforcés

Activité 1.1 - *La cellule de pilotage de la PRR placée auprès du MADR est renforcée et dotée de moyens de fonctionnement lui permettant d'assurer l'ensemble de ses missions dans le cadre de l'exécution de ce programme.*

Suite au recrutement de la Coordinatrice nationale du projet en novembre 2012, une cellule de pilotage du projet a été installée au niveau de la Direction Générale des Forêts (DGF/MADR), conformément aux dispositions prévues par le PRODOC, est équipée par le projet de tout le nécessaire de bureautique et équipements informatiques et de communication pour assurer le bon fonctionnement de la cellule de pilotage.

En mai 2013, la cellule s'est renforcée avec le recrutement d'une assistante de projet, conformément aux dispositions prévues par le PRODOC, pour appuyer la cellule de pilotage dans la gestion administrative et financière du projet.

Activité 1.2 - *Un portail intranet est conçu et mis en place au niveau du MADR et de ses structures qui permet de partager les informations relatives à la mise en œuvre de la PRR.*

Au vu de l'intérêt stratégique de cette activité, il a été jugé nécessaire de réaliser certains préalables notamment une série de concertation avec diverse parties prenantes potentielles concernées par la mise en place d'un portail intranet au sein de la DGF.

L'objet de ces concertations était de cerner quatre principales questions :

- Un portail intranet pour qui ?
- Pour quels types de besoins (pour faire quoi) ?
- Pour quel type de fonctionnalités ?
- et enfin avec quelles compétences pour sa gestion, son animation et sa mise à jour ?

Ces concertations ont permis d'identifier les objectifs à assigner à cet outil soit :

- Ce portail devra avoir un contenu informatif, pour rendre compte des efforts, avancements, acquis et actualités dans le processus de mise en œuvre des programmes du nouveau rural. Sa mise en place fonctionnelle devra permettre à toutes les parties prenantes de s'informer, de communiquer et de partager les acquis et expériences dans le cadre des activités de mise en œuvre des programmes du nouveau rural.
- Il devra également servir de support documentaire sur le cadre réglementaire national et international (législation, Conventions Internationales, nouvelles lois, Convention des Nations Unies etc.), ainsi qu'une base de connaissance sur les meilleures pratiques observées au niveau national et international.
- De même qu'il constituera un espace de convergence où toutes les applications et toutes les informations liées à la mise en œuvre des programmes de nouveau rural seront accessibles. Un utilisateur devrait pouvoir accéder à l'information désirée que celle-ci se trouve dans une base de données, une base de courrier, une base de document (un système de gestion de fichier par exemple), ou un serveur web (interne ou externe).

A ce jour la DGF dispose d'un site web opérationnel, hébergé sur un serveur web d'ancienne conception (statique, et non mis à jour) et d'un portail intranet de type page web statique avec un lien vers le serveur de messagerie sans mis à jour ni publication.

Au vu de l'ampleur de la tâche, il a été retenu de lancer cette activité en deux étapes :

1^{er} étape : Diagnostiquer l'existant en termes de site et portail intranet, d'équipement et même de ressources humaines, nécessaires au bon fonctionnement et à l'animation du futur portail, et proposer des mesures de réhabilitation et/ou de renforcement. Cette étape devra aboutir à l'élaboration d'un cahier de charge détaillé (dossier d'appel d'offres).

2^{ème} étape : Conception et mise en place du portail intranet, avec définition de ces conditions d'animation et de mise à jour ainsi que d'un programme de formation pour une cellule d'animation du portail. Sur la base des résultats du cahier de charge élaboré lors de la première étape une consultation sera lancée pour le recrutement d'un prestataire de service pour la conception et la mise en place du nouveau portail et du site Web.

La première étape, déjà réalisée et en cours de validation, a permis la réalisation du diagnostic de l'existant et dont les principaux résultats et recommandations sont :

- **La mise en place d'un nouveau portail intranet** qui offre une porte d'entrée commune à plusieurs services centrés sur les activités de la DGF. Le portail sera envisagé comme un outil de travail collaboratif qui peut être accessible à tous les structures de la DGF, afin de gérer les diverses fonctionnalités de ses activités. Les ressources et services peuvent être constitués de pages web, de documents, de forums de discussion, d'annuaires des acteurs et de structures, d'espaces de partage et de publication, de moteur de recherche ainsi que diverses autres fonctionnalités.
- **La mise en place d'un nouveau site Web** séparément du portail intranet sur la base du contenu du site Web existant pour les raisons suivantes :
 - ✓ créer un site web de type CMS au lieu du site web classique existant ;
 - ✓ mettre en place un design professionnel et attractif ;
 - ✓ utiliser plus de graphismes ;
 - ✓ créer des pages légères pour améliorer le temps de réponse ;
 - ✓ développer l'aspect interactivité avec les visiteurs ;
 - ✓ réviser la présentation et le contenu publié actuellement.

- **La réhabilitation de la messagerie professionnelle** : L'ensemble des fonctionnaires de la DGF doivent avoir une messagerie professionnelle et doivent l'utiliser pour toute communication électronique interne ou externe.

- **La mise en place des modalités de mise à jour et d'animation du portail et du site web en** :

- ✓ Désignant un Webmaster qui sera dédié pour la gestion et l'animation du portail Intranet et du site Web au niveau de la DGF;
- ✓ Chargeant une personne au niveau de chaque structure (Parc, conservation, centre cynégétique ou réserve de chasse) de récolter les propositions de mises à jour et de les transmettre régulièrement au Webmaster et de s'assurer de la mise à jour de la page dédiée à la structure.

- **La mise en place de la plateforme et des équipements nécessaires** :

- ✓ Un serveur d'application ;
- ✓ Un serveur de base de données ;
- ✓ Une baie de stockage ;
- ✓ Une solution de sauvegarde.

Par ailleurs, et suite aux problèmes signalés et constatés sur l'accès à Internet de toutes les structures de la DGF et sur l'accès à ses services publiés (messagerie et site Web), il est recommandé l'installation d'une connexion Internet dédiée aux services Site Web, portail Intranet et messagerie professionnelle. Les statistiques d'accès à ces services permettront d'ajuster, par la suite, le débit à allouer à cette connexion.

Activité 1.6 - *Les outils et instruments de gestion mis à disposition des différentes structures (SI PSRR, SNADDR et outils de gestion communale) sont consolidés et intégrés dans leur fonctionnalité et dans leur adaptation aux réalités rencontrées sur le terrain dans la mise en œuvre de la PRR.*

Et

Activité 1.7 - *Des actions de sensibilisation des utilisateurs du SI PSRR et SNADDR sont mises en œuvre pour leur expliquer l'utilité de ces outils en matière de suivi et de pilotage de leurs activités et pour qu'ils s'en approprient les fonctionnalités : programmation et gestion administrative et financière, suivi-évaluation et contrôle.*

Ces deux activités complémentaires visent la consolidation et l'intégration des fonctions des outils SIPSRR et SNADRR qui font actuellement l'objet de réajustements et de mise à niveau. Il a été retenu que le projet PA-PRCHAT contribuera à consolider cette mise à niveau par le renforcement des capacités des acteurs "fournisseurs et utilisateurs" de ces deux systèmes.

Ces dernières années, avec l'extension des prérogatives de la DGF à la mise en œuvre des programmes de Renouveau Rural, un mécanisme trimestriel de suivi de l'état d'avancement des réalisations des actions de développement pour le renouveau rural, a été mis en place au niveau des structures décentralisées de la DGF. Dans ce cadre la DGF s'est fixé comme objectif le renforcement de l'articulation de ce mécanisme entre les différents niveaux d'intervention (local et central) pour le suivi de la mise en œuvre des programmes RR, afin de se doter d'instruments plus efficaces en matière de supervision des travaux et de cadres mieux outillés pour les piloter.

A cet effet un premier travail de concertation mené au sein de la DGF, avec les services chargés du SI-PSRR a permis d'identifier un programme d'activités de consolidation des capacités des utilisateurs de cet outil à des fins d'appropriation pour assurer une meilleure fonctionnalité de l'outil.

C'est dans ce contexte que la DGF, avec l'appui d'une assistance technique de la Banque mondiale (ATR-PSRR) a initié un mécanisme qui définit les modalités techniques de la supervision des projets. Ce mécanisme a été testé sur deux wilayas en 2013, Sétif et Tlemcen, à travers la supervision par des cadres du niveau central et local, de 4 projets en cours d'exécution. Cette opération a permis d'une part d'exposer ces cadres aux activités de supervision en grandeur nature et de relever l'état de préparation et les réactions du personnel de terrain à cet exercice afin d'affiner le mécanisme de supervision.

Toujours dans la recherche constante de synergie dans les différents appuis de partenaires internationaux au MADR, la DGF s'est fixé comme objectif **la généralisation de la mise en place de ce mécanisme au niveau de toutes ses structures avec l'appui du projet d'appui au PRCHAT-PNUD/DGF.**

A cet effet la DGF a prévu l'organisation d'une série d'**ateliers régionaux** sur "**La supervision : méthodes et outils**" pour l'année 2014 et dont le premier a été réalisé en janvier 2014. Cet appui est en complète adéquation avec les activités du PA-PRCHAT visant la consolidation des outils de suivi et d'évaluation de la PRR et le renforcement des capacités des utilisateurs pour une meilleure appropriation de leurs fonctionnalités en termes de programmation, gestion, suivi et supervision des projets de développement.

Activité 1.8 - *Un dispositif d'appui technique (rencontres régulières, séminaires ou ateliers, ...) est mis en place au profit des cellules d'animation rurale.*

Cette activité a nécessité un premier travail de réflexion sur les critères d'identification d'un échantillon de 50 CARC qui bénéficieront de cet appui. Il s'agit d'identifier quel type d'appui et quel type de CARC doit-on cibler ? L'objectif étant de doter cet échantillon de tous les moyens nécessaires (humain et matériel) pour qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle dans la dynamique de mise en œuvre des PRR.

Pour rappel la cellule d'animation rurale (CARC) a pour mission principale la formalisation du projet PPDR en favorisant et en coordonnant la mobilisation de toutes les compétences techniques administratives et financières locales, devant accompagner l'ensemble des différentes phases de mise en œuvre des PPDR, et d'assurer le suivi et l'évaluation des projets approuvés.

L'opération d'identification de l'échantillon de CARC, a été menée au niveau de communes où les projets PPDR enregistrent des résultats encourageants, par le biais d'une enquête orientée (fiche signalétique) et dont l'analyse préliminaire a montré que :

- 50% de l'échantillon sont des CARC installées et fonctionnant depuis 1 à 2 années seulement (2012/2013) ;
- L'échantillon regroupent près de 300 PPDR approuvés et en cours de lancement ;
- très peu de CARC dispose d'un local permanent. En général les réunions de travail des CARC se tiennent au niveau du siège de la commune (APC) et tout l'archivage et la gestion des dossiers des PPDR et du secrétariat des réunions de travail sont pris en charge par le facilitateur issu de la Conservation des forêts de wilaya.

Cette analyse révèle que le **facilitateur, chef de district forestier, constitue le premier maillon** du dispositif de formulation et de suivi de la mise en œuvre des PPDR ; il est **le principal réceptacle de toute la documentation/archivage des dossiers PPDR** ; C'est en effet le facilitateur qui organise, gère et archive tous les dossiers issus des réunions de la CARC relatifs aux PPDR ; cependant il dispose de très faibles moyens matériels pour assurer une certaine efficacité aux tâches qui lui incombent pour mener à bien sa mission.

Sur cette base, il a été retenu que l'échantillon de 50 CARC sélectionné et spécifiquement le facilitateur doit bénéficier d'un programme de renforcement en moyens matériels (informatique + accès internet), dans un premier temps, afin qu'il puisse assurer dans de meilleures conditions ses tâches, dans la formulation et le suivi de la mise en œuvre des projets PPDR.

Ce renforcement des moyens matériels du facilitateur/CARC vise la dotation d'un lot de bureautique et d'un d'abonnement internet-ADSL (annuel). Le lot de bureautique sera composé d'un ordinateur PC avec imprimante, onduleur et mobilier pour PC ainsi que d'un scanner et d'un poste téléphone/fax.

Une procédure de consultation pour l'acquisition de ces moyens a été lancée et le matériel a été réceptionné durant le mois de janvier 2014. Des modalités d'organisation d'un atelier d'information auquel seront conviés les chefs de districts –facilitateur, sera rapidement organisé de façon à permettre l'élaboration d'une feuille de route et d'acheminement du matériel.

Dans une seconde étape (en 2014) ces moyens seront complétés par un renforcement des capacités techniques des facilitateurs par le biais de sessions de formation et/ou participation à des rencontres sur les pratiques de développement territoriales.

4.2.2 Activités année 1 du produit 2 : Les capacités des acteurs du RR sont renforcés

Activité 2.1 - *Les activités de formation de formateurs sont poursuivies et leurs contenus régulièrement révisés, adaptés ou étendus en fonction des résultats du suivi évaluation*".

Cette activité a été lancée durant le second trimestre 2013 suite à une série de concertations avec les services de la DGF chargés de la mise en œuvre du PRCHAT pour le renouveau rural. Pour rappel et dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs du Renouveau Rural, la Direction générale des forêts (DGF) a lancé un programme d'action pour l'identification des besoins en renforcement des capacités humaines, sur la base d'une nouvelle démarche ascendante afin d'identifier un programme de formation plus adapté à la réalité du terrain.

Durant l'année 2012, et avec l'appui d'une assistance technique de la Banque Mondiale (ATR-BM), la DGF élaboré un Guide d'ingénierie de la formation "**Améliorons nos formation**", qui s'articule autour de 4 étapes de mise en œuvre :

- identification des besoins en formation ;
- élaboration de contenus de formation ;
- suivre et adapter la mise en œuvre du processus de formation ;
- mesure des impacts pour les réajustements nécessaires.

La DGF s'est fixé comme objectif de mettre en œuvre la démarche issue du Guide pour l'identification du programme d'action pour le renforcement des capacités des acteurs locaux chargés et/ou impliqués dans la mise en œuvre des programmes de développement. Cette nouvelle démarche ascendante d'ingénierie de la formation destinée aux cadres-responsables de la formation, au niveau de ses structures, s'articule autour d'une "**BOITE A OUTILS**" à l'usage des **responsables de la formation**, qui se compose de :

- un guide d'ingénierie de la formation "Améliorons nos formation" ;
- un mode opératoire pour la mise en œuvre de la démarche ;
- une application informatique pour la préparation, la gestion et le suivi des sessions de formation ; cette application permettra aussi de capitaliser toutes les informations et connaissances issues de la réalisation des modules de formation : listing et contenu des thèmes de formation, CV des formateurs , listing et capacités des institutions de formation et toute autres documentation annexe.

Pour la mise en œuvre de ce guide, le projet PA-PRCHAT (PNUD/MADR), intervient pour apporter un appui pour :

- la diffusion (traduction et impression du Guide) et l'appropriation généralisée de la méthodologie du Guide d'ingénierie de la formation auprès des cadres de chaque Conservation des Forêts de wilaya (CFW) et de parc national (PN), désignés en tant que responsable de la formation, dans le cadre de la mise en œuvre du PRCHAT/Renouveau Rural ;
- la mise en place des premières séries de formations identifiées, en faveur des neuf (9) catégories d'acteurs de la mise en œuvre du renouveau rural, particulièrement les PPDR : Porteurs de projets, Animateurs, Facilitateurs, Membres des CARC, Membres des CTW/CTD, Personnels des services déconcentrés, Personnels des services centraux, Membres d'Organisation professionnelle, Partenaires des autres secteurs.

Ainsi l'objectif assigné à cette activité pour l'année 2013 est d'assurer une large exploitation du Guide d'ingénierie de la formation en accompagnant deux (2) cadres de chaque conservation des forêts de wilaya (CFW) et de chaque parc national, pour l'identification des besoins réels en formation et l'élaboration d'un programme adapté.

Sous la supervision de la cellule de pilotage et d'un groupe d'encadrement technique désigné à cet effet par le Directeur Général des Forêts, la démarche retenue pour la mise en œuvre de la démarche du Guide a été comme suit :

A cet effet et sous l'encadrement conjoint DGF_ATR_PNUD, la démarche retenue pour l'appropriation du guide du Guide a été comme suit :

- **Un premier volet de mise en place d'une opération test "Etudes de cas"** , au niveau de 5 CFW, réalisée en mars/avril 2013 au niveau des wilaya de Batna, Tizi Ouzou, Bouira, Blida et Chlef, d'une part pour tester et illustrer l'opérationnalité de la démarche du guide et d'autre part, qui a permis de préparer une équipe de 10 Responsables de formation au "coaching" de tout leurs collègues "Responsables de formation" des autres CFW et des PN ;
- **Un second volet de mise en place de deux (2) ateliers d'appropriation du guide**, réalisés en mai 2013 qui ont permis le lancement du processus de diffusion et de généralisation de la démarche ; L'objectif de ces ateliers était de permettre une appropriation du Guide afin que chaque binôme de chaque CFW et de chaque PN (120 participants) , s'exerce sur le mode opératoire du Guide afin d'établir sa feuille de route pour une mise en pratique sur le terrain de juin .
- **Un troisième volet de mise en place de quatre (4) ateliers régionaux d'application du guide**, réalisés en novembre 2013, qui ont permis la restitution des résultats du processus d'application de la démarche au niveau de leurs structures respectives.

Les principaux résultats obtenus par la mise en œuvre de ce processus sont :

- **112 Responsables de formation** (2 par CFW et 2 par PN) se sont approprié et appliqués la démarche pour identifier les compétences à renforcer et élaborer des propositions de thèmes de formation (fiches pédagogiques);
- Identification des besoins en formation de **898 acteurs** de la mise en œuvre des programmes de Renouveau Rural soit les catégories d'acteurs suivants : Porteurs de projets PPDR; Chef de district- facilitateurs de CARC, Chef de triage, Chef de circonscription, Chef de services CFW, Chef de secteur de PN, Elus APC, Agents technique de pépinières Renouveau rural,

- Elaboration de **76 fiches pédagogiques** de module de formation dont les thématiques identifiées sont :
 - Méthodes et outils d'approche participative de projets de développement ;
 - Techniques de suivi évaluation de projets ;
 - Gestion de cycle de projets ;
 - Outils de communication et d'animation territoriale ;
 - Maîtrise de l'outil GPS ;
 - initiation aux systèmes d'information géographique ;
 - Techniques de gestion des ressources naturelles ;
 - Techniques de conduite vergers oléicole ;
 - Techniques de conduite d'élevage apicole ;
 - Technique de conduite sanitaire d'élevage bovin et ovin ;
 - Initiation au code des marchés publics ;
 - Initiation à la réglementation forestière ;
 - Techniques de lutte contre les incendies forestiers ;
 - Initiation au concept de préservation de la biosphère ;
 - Techniques de production de plants en hors sol.

- Préparation en cours de 50 modules de formation dont huit (8) déjà réalisés.

Activité 2.2 - *Des activités de formation sont conduites, par type d'acteurs de la PRR, afin de les renforcer dans leurs rôles, leurs compétences ainsi que dans leurs capacités à utiliser les outils et instruments associés à la mise en œuvre de la PRR.*

A l'issue des résultats obtenus par l'activité 2.1, une première session de formation des acteurs des PPDR a été lancée courant juin 2013, issus des travaux de l'opération-test qui a été menée auprès des CFW de Chlef et Bouira. Cette session a touché une vingtaine de chefs de districts et a concerné les outils d'approche participative dans la mise en œuvre des PPDR.

Cette première session a été suivie par huit autres sessions de formation identifiées par la démarche du guide et 50 autres sessions sont en cours de préparation (termes de références déjà établis). Les principales sessions de formation déjà réalisées (8 modules) sont comme suit :

- Module sur les outils d'approches participatives dans le cadre de la mise en œuvre des PPDR pour 11 Chefs de district des wilayas de Bouira ;
- Module sur les outils d'approches participatives dans le cadre de la mise en œuvre des PPDR pour 11 Chefs de district des wilayas de Chlef;
- Module sur la conduite de vergers oléicole pour 15 porteurs de projets PPDR- wilaya de Tiaret ;
- Module de conduite de vergers oléicole pour 20 porteurs de projet de la wilaya de Batna ;
- Module sur la formulation participative des projets de développement pour 10 chefs de services et chefs de circonscription de la wilaya de Tizi Ouzou;
- Module le diagnostic participatif et initiation à la communication et à l'animation du territoire rural pour 14 chefs de district et inspecteurs de la CFW d'Alger ;
- Module sur les techniques de production des plants en hors sol du personnel de la pépinière pilote de Guerbes de la wilaya de Skikda ;
- Module sur les techniques de conduite d'élevage apicole.

Activité 2.8 - Des études complémentaires sont conduites pour améliorer la connaissance des problématiques spécifiques aux différents territoires ruraux, approfondir certains aspects des enjeux relatifs à leur développement et accroître la pertinence et faisabilité des PPDR.

Deux actions sont retenues pour cette activité suite aux concertations menées au sein de la DGF et du MADR:

- **Lancer une étude sur les problématiques des territoires ruraux et dynamique territoriale locale :**
Une réflexion a été menée au sein de la DGF pour identifier le contenu cette étude; L'objectif étant :
 - ✓ de cerner les impacts des programmes RR, en articulation avec la prestation en cours sur les indicateurs d'impacts des PPDR menée avec l'appui d'une assistance technique/banque mondiale,
 - ✓ d'identifier des outils de diagnostic des territoires ruraux (avec une priorité pour les territoires des communes de l'échantillon des 50 CARC (A.1.8).
 - ✓ définir les axes principaux d'approfondissement de la démarche PPDR.
 - ✓ permettre d'engager une réflexion sur un avant projet de loi sur les territoires ruraux.

Le dossier de consultation est en cours de finalisation pour lancer l'appel durant le premier trimestre 2014

- **Lancer une étude pour appuyer l'élaboration d'un avant-projet de loi sur les territoires ruraux:** La vision nouvelle du développement rural qui passe par une approche territoriale doit être traduite au plan législatif par l'élaboration d'un avant-projet de loi qui constituera une assise juridique solide sur laquelle sera construit le développement durable, harmonieux et complémentaire de ces territoires.

Dans ce cadre, l'avant projet de loi sur les territoires ruraux envisagé, se propose de fixer les règles et modalités d'administration, de gestion, de développement et de valorisation des composantes de ces territoires que sont le patrimoine forestier et alfatier, les patrimoines et écosystèmes naturels, la steppe et les espaces présaharien et saharien.

Il importe de souligner qu'il existe de nombreux textes législatifs et réglementaires régissant les territoires ruraux, certains anciens et d'autres plus récents, ainsi qu'une politique de renouveau rural ; donc l'objectif recherché étant d'aboutir à un avant projet de loi cadre qui assure la cohérence entre cette politique et les différents textes législatifs et réglementaires en vigueur. A cet effet une consultation internationale a été lancée sous la supervision directe du Bureau PNUD/Algérie et DGF.

4.2.3 Activités année 1 du produit 3 : les outils de la stratégie de communication sont renforcés

Activité 3.1 - Des initiatives de communication et d'animation autour de la mise en œuvre de la PRR qui favorisent une bonne connaissance de cette politique et de ses résultats sont développées.

Activité 3.2 - La diffusion de la connaissance de la PRR est favorisée par l'organisation ou la participation à des séminaires nationaux ou internationaux portant sur le développement des territoires ruraux et la gouvernance locale.

Activité 3.3 - Des initiatives en direction des différents acteurs de la PRR sont mises en œuvre qui favorisent la construction d'une culture commune autour de cette politique, de la transversalité, de la mutualisation et du partage d'expériences.

Pour rappel, la DGF/MADR bénéficie depuis 2012, d'un services/conseil dans le cadre d'une assistance technique Banque Mondiale (ATR) dans le domaine de la communication, sensibilisation et vulgarisation en matière de relations entre acteurs de la PRR (communication externe), comme au sein des institutions elles-mêmes (communication interne).

Cette assistance en cours devra aboutir à :

- Evaluation / diagnostic des activités de communication à la DGF (interne et externe);
- Elaboration d'une stratégie de communication, sensibilisation, vulgarisation
- Elaboration de plans d'activités de communication, sensibilisation, vulgarisation.

Sur cette base, et dans le but de rechercher des complémentarités et/ou synergie entre les différents programmes de développement rural, il a été retenu que le projet PA-PRCHAT prendrait le relais pour la mise en œuvre du plan d'action issu de la stratégie de communication pour le renouveau rural en cours d'élaboration.

Cependant et pour une préparation efficace de la réalisation des activités de ce produit 3, une consultation (en finalisation) a été lancée par le projet pour le recrutement d'un consultant national en communication pour appuyer la cellule de pilotage dans la mise en œuvre de ces trois activités.

4.2.4 Activités année 1 du produit 4 : un cadre de suivi/évaluation pour RR est assuré

Activité A 4.4 - *Un Observatoire du développement intégré des territoires est mis en place qui présente des analyses sur la mise en œuvre de la PRR, les initiatives exemplaires, les bonnes pratiques, ... avec un double objectif d'analyse des dynamiques en cours et de valorisation des résultats auprès des utilisateurs et du public.*

La mise en place d'un tel Observatoire du développement des territoires ruraux, devra s'insérer aux objectifs et à la démarche de mise en œuvre de la politique du Renouveau Rural (PRR). Cet outil devra constituer un outil d'aide à la décision mais surtout un outil de réflexion, d'analyse, d'échange et de diffusion de toutes les dynamiques observées durant la mise en œuvre de la PRR.

Pour la mise en œuvre de cette activité, il a été retenu les actions suivantes :

a- Organisation d'une visite d'information d'une équipe du MADR auprès d'une institution internationale dotée d'un observatoire du développement rural : en juillet 2013 une visite a été organisé pour trois (3) cadres du MADR et un représentant du PNUD auprès d' l'Observatoire du développement rural de l'INRA-Toulouse en France.

L'objectif assigné à cette visite était de prendre connaissance d'un observatoire du développement rural en fonctionnement, de s'informer sur les modalités de sa mise en place et particulièrement sur les acteurs du développement rural impliqués en amont du système (fournisseurs de données) et à son aval en tant qu'utilisateurs des produits de l'ODR.

b- Organisation d'une rencontre d'échange d'informations et de réflexion avec les acteurs concernés par le développement rural (MADR, DGF, HCDS, BNEDER.....) ; Cette rencontre a été organisée le 11 décembre 2013 (Cf. Annexe n°3). L'objectif de cette rencontre était d'engager une réflexion concertée, avec les cadres et responsables des structures du MADR, sur les visées et les attentes de cet observatoire qui devra constituer un outil de réflexion, d'analyse, d'échange et de diffusion de toutes les dynamiques territoriales observées durant la mise en œuvre des programmes de Renouveau Rural. L'un des résultats attendu de cette rencontre est de mener une réflexion autour des questionnements suivants :

- Quels objectifs à fixer pour l'ODTR ?
- L'ODTR, pour quel type de contenu ?
- l'ODTR pour qui et par quoi ?
- l'ODTR par quelles modalités ?

A l'issue de cette rencontre et suite aux résultats des travaux de groupe, les principales orientations et/ ou suggestions retenues sont :

- Un observatoire du développement des territoires ruraux peut avoir comme fonction :

- un outil consultatif doté de capacités de collecte et de traitement de données sur la mise en œuvre des programmes de développement intervenant sur les territoires ruraux;
- un outil doté de capacités humaines pour l'analyse des situations observées orientée vers des propositions de réajustement ;
- un outil pouvant constituer une force de proposition,
- un outil de prospection et de veille
- un outil de partage de connaissances.

- Un observatoire du développement des territoires ruraux peut avoir comme partenaires : Tous les acteurs intervenant sur les territoires ruraux : administrations centrales et locales, institutions de recherche, expertises nationales et internationales, opérateurs économiques, élus, associations....

- Un observatoire du développement des territoires ruraux peut être institutionnalisé mais doit impérativement rester un organe technique et scientifique avec une équipe engagée dans un réseau de recherches sur l'analyse des dynamiques territoriales.

c- Organisation d'un atelier de concertation avec tous les partenaires autour des objectifs attendus de l'ODTR, pendant lequel d'autres expériences ODR (national et international) seront présentés. Cet atelier sera organisé avec l'appui d'un expert international qui sera chargé aussi d'établir les termes de référence d'une étude de faisabilité de l'ODTR. Une consultation est en voie de finalisation pour le recrutement de cet expert en vue d'accompagner l'organisation de cette rencontre durant le premier semestre 2014.

d- Lancer une étude de faisabilité pour la mise en place de l'ODTR durant le second semestre 2014.

5 Situation financière au 31/12/2013

Après un démarrage effectif en février 2013 et suite au réajustement budgétaire opéré à mi-parcours (juillet 2013), cette première année d'exécution a pu atteindre un niveau de consommation budgétaire de 70% des prévisions annuelles révisées (2013) . Le niveau de réalisation du budget global du projet est de 17% au 31 décembre 2013.

Bilan budgétaire du projet par produit pour l'année 2013

(Montants exprimés en USD)

Budget Produit	Prévisions budgétaires 2013			Dépenses au 30 juin 2013		Dépenses cumulées au 31 décembre 2013	
	G.A.	PNUD (y compris CCD)	Total	Montant USD	%	Montant USD	%
Produit 1	97 250	97 250	194 500	61 507	32%	215 268	111%
Produit 2	65 000	65 000	130 000	15 800	12%	95 592	74%
Produit 3	25 000	25 000	50 000	3 237	6%	3 764	8%
Produit 4	32 047	62 047	94 093	0	0%	11 970	13%
TOTAL (sans FG)	219 297	249 297	468 593	80 544	17%	326 595	70%

Les réalisations du projet et les taux obtenus sont évalués sur la base du budget révisé et adopté lors du second comité de pilotage de juillet 2013.

6 Prévisions de réalisation du projet pour l'année 2014

Pour la seconde année du projet toutes les activités (26) seront en exécution.

6.1 Prévisions de réalisation du produit 1

Activité 1.2 - Un portail intranet est conçu et mis en place au niveau du MADR et de ses structures qui permet de partager les informations relatives à la mise en œuvre de la PRR.

Suite à la réalisation et à la validation de la première étape de diagnostic de l'existant et d'élaboration d'un cahier de charge pour la mise en place d'un portail intranet et du site web pour la mise en œuvre du renouveau rural, une consultation sera lancée pour le recrutement d'un prestataire de service pour l'exécution de la seconde étape de conception et de mise en place de ces deux outils fonctionnels avec définition de leurs conditions d'animation et de mise à jour ainsi que d'un programme de formation pour la cellule d'animation du portail.

Activité 1.3 - La cellule d'animation du portail Intranet développe un ensemble d'initiatives de communication (brèves, dossiers thématiques, les programmes innovants, les réussites intersectorielles, ...) renforçant l'intégration intersectorielle de la PRR.

Dans une première étape les capacités de la cellule d'animation du portail seront renforcées par des formations sur les techniques d'animation et de mise à jour du portail et du site web pour assurer un fonctionnement plus durable des outils conçus (portail+site web). Suite au recrutement en cours d'un expert en communication, une série d'initiatives de communication sera identifiées, en articulation avec les activités du produit 3, pour une mise en œuvre en 2015.

Activité 1.4 - *Des appuis ponctuels d'Institutions spécialisées sont fournis à la cellule de pilotage du programme pour accompagner son processus de structuration et améliorer les conditions de son fonctionnement (état d'avancement, analyse des points forts et des points faibles, propositions de mesures de correction, ...).*

Cette activité sera reformulé pour les besoins de renforcement du processus d'appropriation du guide d'ingénierie de la formation. Le test de l'opérationnalité de la démarche avant sa généralisation a permis de former une équipe composée de cadres des structures décentralisés de la DGF, au niveau de cinq wilayas, à même d'assurer un "coaching" pour la généralisation du processus auprès de toutes les binômes-Responsables de la formation des CFW et PN. Il est prévu de renforcer les capacités de cette équipe par une formation en techniques d'ingénierie de formation pour les besoins de projets de développement rural. Un voyage d'étude est en cours de programmation auprès d'une institution internationale spécialisée dans cette thématique.

Activité 1.5- *Une évaluation avec des indicateurs de performance et d'impacts des programmes sera réalisée régulièrement afin d'ajuster et d'améliorer la qualité et l'efficacité des interventions des acteurs locaux.*

Une concertation a été menée au sein de la DGF pour identifier une plate-forme d'action pour la mise en place d'un processus d'évaluations périodiques des interventions des acteurs locaux de la PRR. Ce processus serait articulé avec les mécanismes de supervision et de suivi évaluation en cours d'élaboration à la DGF. Il a été retenu le recrutement d'un expert pour mener une étude de mise en place d'un tel processus en concertation avec les structures de la DGF chargées de l'évaluation des programmes sur la base d'indicateurs de résultats, d'effets et d'impacts sur un échantillon de projets issus des sous programmes de renouveau rural (région, thèmes fédérateurs, programmes).

Activité 1.6 - *Les outils et instruments de gestion mis à disposition des différentes structures (SI PSRR, SNADDR et outils de gestion communale) sont consolidés et intégrés dans leur fonctionnalité et dans leur adaptation aux réalités rencontrées sur le terrain dans la mise en œuvre de la PRR.*

Activité 1.7 - *Des actions de sensibilisation des utilisateurs du SI PSRR et SNADDR sont mises en œuvre pour leur expliquer l'utilité de ces outils en matière de suivi et de pilotage de leurs activités et pour qu'ils s'en approprient les fonctionnalités : programmation et gestion administrative et financière, suivi-évaluation et contrôle.*

Ces deux activités complémentaires visent la consolidation et l'intégration des fonctions des outils SIPSRR et SNADRR qui font actuellement l'objet de réajustements et de mise à niveau. Il a été retenu que le projet PA-PRCHAT contribuera à consolider cette mise à niveau par le renforcement des capacités des acteurs "fournisseurs et utilisateurs" de ces deux systèmes.

Tenant compte de l'objectif visé par la DGF, en matière de généralisation de la mise en place d'un mécanisme de supervision des programmes du renouveau rural au niveau de toutes ses structures avec l'appui du projet d'appui au PRCHAT-PNUD/DGF, il est retenu aussi l'organisation d'une série (5) d'ateliers régionaux sur "La supervision : méthodes et outils" pour l'année 2014 et dont le premier a été déjà réalisé en janvier 2014.

Activité 1.8 - *Un dispositif d'appui technique (rencontres régulières, séminaires ou ateliers, ...) est mis en place au profit des cellules d'animation rurale.*

Suite aux activités réalisées durant l'année 2013, le renforcement de capacités techniques et matérielles des 50 CARC sélectionnées sera poursuivi avec un programme de formation des facilitateurs des CARC, principal maillon du dispositif de formulation et de suivi de la mise en œuvre des projets mené avec l'approche PPDR. Ce programme de formation sera identifié en appliquant la démarche du guide d'ingénierie de la formation, initiée durant l'année 2013. Les deux personnes ressources de chaque Conservation des forêts de wilaya, formées à la démarche du guide, seront sollicitées pour prendre en charge cette opération.

6.2 Prévisions de réalisation du produit 2

Activité 2.1 - *Les activités de formation de formateurs sont poursuivies et leurs contenus régulièrement révisés, adaptés ou étendus en fonction des résultats du suivi évaluation".*

Cette activité réalisée durant l'année 2013 sera poursuivie par une dernière étape de l'exercice d'appropriation du guide d'ingénierie de la formation qui consiste en la mise en place d'un atelier national de consolidation et de diffusion des résultats de tout le processus réalisé.

Activité 2.2 - *Des activités de formation sont conduites, par type d'acteurs de la PRR, afin de les renforcer dans leurs rôles, leurs compétences ainsi que dans leurs capacités à utiliser les outils et instruments associés à la mise en œuvre de la PRR.*

A l'issue des résultats obtenus par l'activité 2.1, les modules de formation (50) des acteurs des PPDR, sur les thématiques identifiées lors du processus d'appropriation du guide seront poursuivies avec l'appui du projet.

Activité 2.3 - *Un dispositif de suivi évaluation des formations dispensées aux acteurs de terrain est mis en place qui permet de vérifier la pertinence des formations et d'identifier les besoins non couverts.*

A l'issue de la démarche d'appropriation du guide d'ingénierie quatre (4) ateliers de formation sont organisés pour la mise en place d'un dispositif de suivi des formations en lien avec l'application informatique pour le suivi des formations en cours d'élaboration par la DGF. Les acteurs ciblés sont les binômes-responsables de formation des CFW et les chargés de la formation au niveau central. De même qu'il a été retenu le recrutement d'un consultant pour renforcer les capacités des services de la formation dans la gestion du processus mis en place.

Activité 2.4 - *Des échanges d'expérience entre collectivités territoriales et/ou "territoires de projets" du Nord et du Sud de la Méditerranée sont organisés.*

Un voyage d'études et d'échanges d'expérience "projets de développement et dynamique territoriale du Nord et du Sud de la Méditerranée" sera organisé pour les cinq (5) binômes "responsables de la formation les plus performants lors du processus d'application du Guide d'ingénierie de la formation.

Activité 2.5 - *L'approche intersectorielle est étendue au domaine de la formation et de la recherche et un dialogue est organisée avec les institutions compétentes pour favoriser l'intégration des problématiques de la PRR dans les cursus de formation et de recherche.*

Organiser un atelier de concertation et de réflexion entre les services de formation et de la recherche de la DGF et du MADR, avec des institutions de l'enseignement supérieur ENSA, INRAA, INRF pour l'élaboration d'une feuille de route qui fera l'objet de la programmation d'un atelier élargie aux membres de la commission nationale du développement rural (CNDR).

Activité 2. 6 - *Des ateliers regroupant les acteurs institutionnels locaux sont organisés pour approfondir l'approche intersectorielle et accroître son opérationnalité.*

Organisation d'ateliers régionaux (4) pour approfondir l'approche intersectorielle de la mise en œuvre des programmes de renouveau rural avec l'appui d'un consultant-facilitateur. Ces ateliers permettront de débattre de la démarche à retenir pour une meilleure prise en charge des actions de développement initiées avec l'approche PPDR. Les acteurs institutionnels locaux concernés en particuliers les membres des CARC (en articulation avec l'activité 1.8) et les principaux acteurs sectoriels siégeant aux comités techniques de wilaya (comité de validation-PPDR) : hydraulique, environnement, travaux publics, habitat, artisanat et PME/PMI, la formation professionnelle...

Activité 2. 7 - *La Recherche est sollicitée pour capitaliser les expériences et prendre en charge les mutations en cours, afin d'apporter sa contribution au renforcement économique, social et environnemental des territoires ruraux.*

Cette activité sera articulée avec l'activité 2.5 pour finaliser les concertations avec les institutions identifiées, INRA, Institut de développement, HCDS et CDARS, Université...qui devraient aboutir à des conventions de travaux de recherche et mémoires d'études à lancer sur des thèmes de capitalisation d'expériences des programmes RR et d'analyse des mutations des territoires ruraux observés.

Activité 2.8 - *Des études complémentaires sont conduites pour améliorer la connaissance des problématiques spécifiques aux différents territoires ruraux, approfondir certains aspects des enjeux relatifs à leur développement et accroître la pertinence et faisabilité des PPDR.*

Deux actions sont retenues pour cette activité suite aux concertations menées au sein de la DGF et du MADR:

- Lancer une étude sur les problématiques de développement des territoires ruraux et dynamique territoriale locale : avec comme objectifs de :

- ✓ cerner les impacts des programmes RR ;
- ✓ identifier des outils de diagnostic des territoires ruraux (avec une priorité pour les territoires des communes de l'échantillon des 50 CARC (A.1.8) ;
- ✓ définir les axes principaux d'approfondissement de la démarche PPDR.
- ✓ permettre d'engager une réflexion sur un avant projet de loi sur les territoires ruraux.

Le dossier de consultation est en cours de finalisation pour lancer l'appel durant le premier semestre 2014.

Activité 2.9 - *Les institutions de formation continue sont sollicitées pour proposer de nouveaux cursus professionnels de formation aux métiers ruraux à destination des acteurs du développement des territoires ruraux.*

Des séances de concertation et de réflexion avec la Direction de la formation, de la recherche et de la vulgarisation (DFRV) sont menées pour lancer une prestation d'étude "quels métiers ruraux pour appuyer la PRR" qui devra aboutir à des "fiches-métier" avec la collaboration du secteur de la formation professionnelle, dans le cadre de la Convention MADR-MFEP du 22 janvier 2013.

Activité 2.10 - *Une assise de coopération avec les institutions universitaires est mise en place pour une préparation graduelle d'un programme de formation diplômante en matière d'économie rurale (économie territoriale, innovation rurale, gouvernance locale, développement participatif, ...).*

Organiser un atelier de concertation afin d'identifier l'existant en terme de formation dispensés, avec la DFRV et l'Université et ENSA , en matière d'économie territoriale, innovation rurale, gouvernance locale, développement participatif, etc.

6.3 Prévisions de réalisation du produit 3

Activité 3.1 - *Des initiatives de communication et d'animation autour de la mise en œuvre de la PRR qui favorisent une bonne connaissance de cette politique et de ses résultats sont développées.*

Activité 3.2 - *La diffusion de la connaissance de la PRR est favorisée par l'organisation ou la participation à des séminaires nationaux ou internationaux portant sur le développement des territoires ruraux et la gouvernance locale.*

Activité 3.3 - *Des initiatives en direction des différents acteurs de la PRR sont mises en œuvre qui favorisent la construction d'une culture commune autour de cette politique, de la transversalité, de la mutualisation et du partage d'expériences.*

Pour les activités du produit 3 (**A3.1**, **A3.2** et **A3.3**) **il est attendu que la** validation par la DGF, de la stratégie de communication pour le renouveau rural , en cours de finalisation avec l'appui d'une assistance technique /BM (fin février 2014), que le projet PA-PRCHAT prendrait le relais pour la mise en œuvre du plan d'activités de communication qui en sera issu.

Ces activités vont contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de communication pour le renouveau rural qui nécessitera pour son appropriation une série d'action de communication pour sa diffusion au niveau de l'encadrement chargé de la mise en œuvre de la PRR , y compris l' appui pour le renforcement des capacités de la cellule de communication installée à la DGF. La cellule de pilotage sera appuyée dans la mise en œuvre de ce produit par un expert communication en cours de recrutement.

En articulation avec les produits de l'A1.3 lié à la formation de la cellule d'animation du portail intranet et site web, des initiatives de communication et d'animation seront identifiés par la cellule en terme de support de communication, film documentaire et organisation de rencontres et/ou voyages organisés intra-PRR sur des expériences vécues et leçons tirés, au profit des acteurs de la mise en œuvre de la PRR. De même qu' il a est retenu l'organisation de séminaire(s) national(aux) sur les thématiques de développement territorial et programme de renouveau rural ainsi que la participation à des séminaires internationaux sur les thématiques de développement territorial et gouvernance locale.

6.4 Prévisions de réalisation du produit 4

Activité A 4.1 - *les indicateurs pertinents de suivi évaluation sont identifiés à partir des informations disponibles au niveau des différents outils de gestion de la PRR (SNADDR, SI PSRR, ...) et compte tenu de l'expérience acquise dans la mise en œuvre des PPDR.*

Activité A 4.2 - *Le SI PSRR et le SNADDR sont revus et intègrent les nouveaux indicateurs à même de permettre un suivi évaluation de la PRR et de sa mise en œuvre au niveau national, régional et local.*

Les activités du produit 4 (**A 4.1, A 4.2**) qui sont complémentaires et sont en synergie avec les activités du produit 1 (A1.5, A 1.6 et A1.7) il est retenu l'organisation d'ateliers de formation devant prendre en charge les volets suivants :

- Formation sur les techniques d'évaluation de la pertinence et de l'efficacité des processus de mise en œuvre des PPDR, en mettant l'accent sur la supervision des projets afin de déboucher sur l'identification de projets de référence.
- Concertation pour l'identification d'indicateurs pertinents de suivi évaluation disponibles au niveau des différents outils de gestion de la PRR (SNADDR, SI PSRR, ...) et compte tenu de l'expérience acquise dans la mise en œuvre des PPDR, avec l'appui technique d'un expert consultant.

Activité A 4.3 - *Des études de cas de PPDR sont conduites pour évaluer la pertinence et l'efficacité des processus à l'œuvre dans la PRR (évaluation du premier paquet de PPDR qui pourra déboucher sur l'identification de PPDR de référence).*

Il a été retenu pour cette activité de conduire une étude de cas de PPDR pour contribuer à améliorer la pertinence et la cohérence des processus et dispositifs mis en place pour leur mise en œuvre, en articulation avec les activités A.4.1 et A 4.2., à l'identification de PPDR de référence en termes de modalités de conception/formulation, de mise en œuvre et de suivi/évaluation des résultats et des effets et impacts éventuels .

Dans ce cadre, il a été retenu que les nouvelles ressources financières additionnelles accordées par l'UNCCD/Finlande porteront un appui pour la mise en place de cette étude de cas de mise en œuvre de PPDR. L'objectif global de ce projet est l'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux, dans une communauté affectée par la désertification, via des actions de préservation et de mobilisation des ressources en eau et en sols en zone aride.

A cet effet le projet a présenté une fiche technique préliminaire d'une idée de projet pouvant être formulé en PPDR dans une zone aride (wilaya de Naama, Commune de Ain Benkhellil) et portant sur des actions de :

- Mobilisation des ressources en eaux,
- Amélioration des conditions de vie de ménages ruraux isolés ;
- Amélioration des revenus des femmes rurales.
- Contribution à la préservation des zones naturelles (mis en défens).

Suite à un premier accord de UNCCD sur les axes d'intervention porté sur la fiche technique du projet proposée, une première mission a été organisée avec la collaboration des services de la DGF, sur le site du projet au mois de janvier 2014, afin d'affiner la fiche technique du projet d'une part; et d'autre part pour une première prise de contact avec les parties prenantes potentielles.

Activité A 4.4 - *Un Observatoire du développement intégré des territoires est mis en place qui présente des analyses sur la mise en œuvre de la PRR, les initiatives exemplaires, les bonnes pratiques, ... avec un double objectif d'analyse des dynamiques en cours et de valorisation des résultats auprès des utilisateurs et du public.*

Pour la mise en œuvre de cette activité, il a été retenu les actions suivantes :

- Organisation d'une visite d'information d'une équipe du MADR auprès d'une institution internationale dotée d'un observatoire du développement rural : Réalisée en 2013.
- Organisation d'une rencontre d'échange d'informations et de réflexion avec les acteurs concernés par le développement rural (MADR, DGF, HCDS, BNEDER.....) : réalisé en 2013.

- .Organisation d'un atelier de concertation avec tous les partenaires autour des objectifs attendus de l'ODTR, pendant lequel d'autres expériences ODR (national et international) seront présentés. Cet atelier sera organisé avec l'appui d'un expert international qui sera chargé aussi d'établir les termes de référence d'une étude de faisabilité de l'ODTR. Une consultation est en voie de finalisation pour le recrutement de cet expert.
- Lancer une étude de faisabilité pour la mise en place de l'ODTR durant le premier semestre 2014.

Activité A 4.5 - *Un processus de révision des procédures mises en œuvre dans le cadre de la PRR est entrepris afin de les consolider et de les rendre plus efficaces.*

Il a été retenu pour cette activité la réalisation d'une étude pour une analyse des procédures de mise en œuvre des PPDR suite aux recommandations issues des résultats des activités A 4.1, A 4.2 et A 4.3, devant aboutir à des propositions d'ajustement.

Prévisions de réalisation budgétaire par produit (en USD)

BUDGET DU PROJET PAR PRODUIT ET PAR ANNEE

Produit attendu		Année 1 : 2013					Année 2 : 2014				Année 3 : 2015		Montant global	
		Prévu	Prévu révisé (juillet-13)	Dépenses	% réalisé	Reliquat	Prévu 1 révisé (juillet-13)	Prévu + reliquat-2013	révision proposée	Prévu 2 proposé	Prévu initial	Prévu révisé	USD	%
Produit 1	Les processus institutionnels et organisationnels de mise en œuvre du RR sont renforcés.	264 500	194 500	215 268	111%	-20 768	355 300	334 532	- 30 000	304 532	173 500	203 500	723 300	38%
Produit 2	Les capacités des acteurs de la PRR sont renforcés	166 000	130 000	95 592	74%	34 408	285 000	319 408	- 50 000	269 408	105 000	155 000	520 000	27%
Produit 3	les outils de la stratégie de communication pour le RR sont consolidés	140 000	50 000	3 764	8%	46 236	160 000	206 236	- 30 292	175 944	20 000	50 292	230 000	12%
Produit 4	Cadre de Suivi et évaluation est assuré	94 093	94 093	11 970	13%	82 123	308 834	390 957	0	390 957	41 500	41 500	444 427	23%
TOTAL		664 593	468 593	326 595	70%	141 998	1 109 134	1 251 132	110 292	1 140 840	340 000	450 292	1 917 727	100%
		17%					59%				23%		100%	

7 Annexe n°1 : PV de la seconde réunion du Comité de pilotage du projet

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS**

**PROJET D'APPUI AU PROGRAMME DE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS HUMAINES ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE
POUR LA MISE EN ŒUVRE DU RENOUVEAU RURAL
(PA-PRCHAT-PRR)
(Award 00063696)**

**PROCES – VERBAL N.02
COMITE DE PILOTAGE DU PROJET**

SEANCE DU 21 juillet 2013

JUILLET 2013

En l'an deux mille treize, le vingt et un du mois de juillet à 10h00 s'est réuni le Comité de Pilotage du Projet d'Appui au PRCHAT au siège de la Direction Générale des Forêts (DGF), sous la Coprésidence de M. M.S.NOUAL Directeur Général des Forêts et de Mme R. Aboul-Hosn Représentante Résidente Adjointe du bureau PNUD-Algérie. Etaient conviés les membres du Comité de Pilotage du Projet et des observateurs.

Ont assisté à cette seconde réunion du Comité de pilotage :

Les membres suivants:

Pour le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) :

- Mr. M.S. NOUAL : Directeur général des Forêts, **Co-Président de la séance** ;

Pour le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

- Mme R. Aboul-Hosn: Représentante Résidente Adjointe du Bureau PNUD-Algérie, **Co-Présidente** ;

Pour le Ministère des Affaires Etrangères (MAE)

- M. Ghalib Zermane, chef de bureau au niveau de la Direction Générale des Relations Economiques et de la Coopération Internationale ;

Pour le Ministère des finances (MF)

- M. R. Boualit , Directeur d'Etudes à la Direction Générale des Relations Economiques et Financières Extérieures ;

Pour le Projet PA-PRCHAT

- Mr. A. RACHEDI : Directeur national du projet
- Mr. T. BENDERRA, Chargé de programme PNUD,
- Mme Z. BOUAITA : Coordinatrice nationale du projet ;
- Mme K. OSMANI, Associée au programme PNUD
- Melle S.Moulay : Ingénieur DP/DGF.
- Melle R. Merabet : Assistante au projet ;

Les observateurs suivants:

- Mme F. Djehiche, Chargée d'études et de synthèse, Cabinet-MADR ;
- Mme M. Hamana, Sous directrice DFRV/MADR ;

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour:

- Bilan des réalisations du projet PA-PRCHAT au 30 juin 2013;
- Prévisions de réalisation pour le second semestre 2013.

Un document a été transmis à chaque membre du Comité de pilotage portant Rapport de situation du projet au 30 juin 2013.

1. Ouverture de la séance des travaux

Au nom de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR), Coprésident de la séance, Mr. M.S. Noual, Directeur Général des forêts, a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé l'ordre du jour de la seconde réunion du comité de pilotage du projet.

Au nom du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Mme R. Aboul-Hosn, Représentante Résidente Adjointe du Bureau PNUD-Algérie, Coprésidente de la séance, a tenu à remercier tous les participants pour leur présence et a tenu à rappeler que ce projet est un des projets importants du programme PNUD en Algérie.

2. Présentation de la situation du Projet arrêtée au 30 juin 2013

Le Directeur National du Projet (DNP) a présenté :

- Un état d'avancement détaillé de chaque activité du projet;
- Le bilan de réalisation budgétaire;
- Une proposition justifiée de réajustement budgétaire du plan d'action de la première année du projet.

Après un bref rappel des objectifs du PA-PRCHAT, des produits attendus, ainsi que des modalités de mise en œuvre du projet, le DNP a passé en revue toutes les activités du projet retenues pour l'année 2013 en précisant les conditions de leur mise en œuvre et leur état d'avancement.

Sur 14 activités du plan d'action 2013, neuf (9) activités sont lancées ;

- ▶ A ce jour, toutes les activités sont dotées d'un plan d'action bien défini pour leur engagement, avec un début de lancement pour certaines exception faite pour l'activité de formation d'une cellule d'animation du portail (A.1.3) qui reste conditionnée par la finalisation de l'activité (A.1.2) conception et mise en place d'un portail intranet ;
- ▶ Le niveau de dépenses reste encore assez modeste, au vu du lancement effectif du plan d'action qu'à partir de mars 2013. Cette situation est due aux préalables nécessaires en terme de concertations et/ou consultation de parties prenantes potentielles, afin d'identifier et de préciser de manière pertinente, les actions à mener pour chaque activité en rapport avec d'autres programmes en cours du MADR dans le cadre de la mise en œuvre du renouveau rural.

Face à cette situation la cellule pilotage propose un réajustement budgétaire de près de 29% du budget annuel, plus adapté à la réalité des processus de mise en œuvre du plan d'action. En résumé les nouveaux agrégats budgétaires (sans frais de gestion) du projet soumis au comité de pilotage sont :

- Budget 2013 initial du projet = 664 593 U.S.D.
- Dépenses au 30 juin 2013 = 96 544 U.S.D.
- Montant proposé pour révision = 196 000 U.S.D.
- Budget 2013 révisé du projet = 468 593 U.S.D.
- Reste à réaliser après révision = 388 049 U.S.D.

Cette révision budgétaire concerne sept (7) activités et se présente comme suit :

Activité	Budget (\$)	Montant actuel	Proposition révision en diminution	Montant révisé	Observation
A.1.3. Renforcement des capacités d'une cellule d'animation du portail intranet.		30 000	- 30 000	0	Formation conditionnée par la finalisation de la mise en place de portail. les formations prévues ne peuvent être dispensées en 2013
A.1.6. Consolidation des outils de gestion PRR		75 000	- 25 000	50 000	Activité conditionnée par la mise à niveau en cours des outils SI-PSRR/SNADR
A.1.7. Consolidation capacités des utilisateurs des outils de gestion de la PRR.		15 000	- 15 000	0	
A.2.8. Conduite d'études complémentaires sur les territoires ruraux.		60 000	- 30 000	30 000	Le lancement de l'étude prévu au premier trimestre 2014
A.2.9. Identification de nouveaux cursus de formation professionnels		6 000	- 6 000	0	L'étude "quels métiers ruraux pour appuyer la PRR" à lancer au premier trimestre 2014.
A.3.1. Mise en place d'initiatives de communication et d'animation autour de la PRR		50 000	- 30 000	20 000	Activités conditionnées par l'élaboration de la stratégie de communication-PRR-ATR
A.3.3. Mise en place de matériel pédagogique de communication issue de la stratégie de communication de la PRR		60 000	- 60 000	0	

3. Résumé du débat qui a suivi la présentation

Les discussions et les demandes de clarification qui ont suivi l'exposé du DNP, ont suscité les observations et recommandations suivantes :

- Le projet a bien suivi l'une des recommandations importantes de la première réunion du Comité de pilotage de janvier dernier, relative à la nécessité d'articuler les interventions du PA-PRCHAT avec les activités en cours du MADR, particulièrement avec d'autres programmes de partenaires internationaux du MADR, afin d'assurer une coordination et une complémentarité au titre de la mise en œuvre du Renouveau Rural ;

- Le projet devrait solliciter plus de partenariat en rapport avec les ressources du PNUD pour les besoins de certaines activités spécifiques : mise en place de l'observatoire, méthodologie de l'ingénierie de la formation...

- La nécessité de formaliser la contribution additionnelle de CCD/PNUD-Beyrouth et son intégration à la révision budgétaire demandée. Le représentant du Ministère des finances a tenu à rappeler que ce nouvel apport budgétaire au projet, nécessitera un amendement à la convention de financement MADR/PNUD (PRODOC) ; La Représentante Résidente Adjointe du PNUD a tenu à préciser que le PNUD dispose de procédures de financement des activités liées à la contribution additionnelle du CCD/Beyrouth sans avoir à faire un amendement à la convention de financement du projet. Cette possibilité doit être exploitée avant de décider d'établir un amendement au projet.

- La nécessité d'une plus grande concertation du projet avec les services formation du MADR (DFRV). A cet effet la représentante de la DFRV a souligné l'importance d'associer certains travaux de recherche en cours (doctorants universitaires) travaillant sur la même thématique que celle du projet PA-PRCHAT ;

- L'enjeu et l'importance d'une mise en place d'un observatoire du développement intégré des territoires (A.4.4.) mérite une attention particulière. A cet effet il a été souligné la nécessité de proposer un plan d'action prenant en charge les réponses techniques de la mise en œuvre de cette activité. Il a été proposé d'appuyer la cellule de pilotage par l'intervention d'un expert pour la formulation, la gestion et le suivi des actions à mettre en œuvre.

Cette activité a fait l'objet d'une feuille de route comprenant :

- l'organisation d'une visite d'un Observatoire similaire,
- l'Organisation d'un atelier de concertation ;
- la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place de l'Observatoire.

La première action de cette feuille de route est déjà lancée suite à la prospection effectuée par la cellule de pilotage qui a permis d'identifier une unité de recherche relevant de l'INRA-France ayant en charge la gestion d'un observatoire du développement rural (ODR) qui répondrait aux préoccupations du partenaire en termes de mise en place de ce type d'outil. Cette unité, saisie par le DNP, a affiché sa disponibilité à recevoir Une délégation de quatre (4) représentants du MADR et du PNUD, pour les dates du 23 au 24 juillet 2013.

L'objectif de cette visite est de prendre connaissance d'un observatoire du développement rural fonctionnel et en activité afin de s'informer sur les modalités de mise en place de l'outil, son organisation, ses relations avec les différents acteurs concernés, ainsi que les modalités de participation des parties prenantes.

- La proposition de faire appel aux ressources PNUD en termes d'expertise dans les domaines stratégiques a été également faite.

4. CONCLUSION

Cette seconde réunion du Comité de Pilotage du PA-PRCHAT, a été marquée par la présence effective de tous les invités, tant les membres que les observateurs témoignant ainsi de l'intérêt porté à ce projet. Les principales observations et/ou recommandations retenues lors de cette séance :

- Validation des réajustements budgétaires proposés du plan d'action de l'année 1 du projet. La procédure de formalisation de cette révision sera mise en place durant ce troisième trimestre 2013 ;
- Renforcer les concertations avec les services de formation du MADR ;
- Renforcer la cellule de pilotage par l'intervention d'expertise pour la mise en œuvre de certaines activités stratégiques telle que les activités liées à la communication, l'activité de mise en place de l'observatoire du développement des territoires ruraux....

Toutes ces observations et recommandations ont conduit à la validation par le comité de pilotage du plan d'action 2013 révisés. Le prochain comité de pilotage est envisagé pour le début du premier semestre 2014.

La séance a été levée à 11h. 45

8 Annexe n°2 : Cadre de résultats du projet par activité – 2014 / 2015

Code	Intitulé de l'activité	Description de l'activité	An 1	An 2	An 3	Coût Total
A.1.1	L'Unité de gestion du projet du programme est renforcée et dotée de moyens de fonctionnement lui permettant d'assurer l'ensemble de ses missions dans le cadre de l'exécution de ce programme	Mise en place de l'Unité de gestion du Projet (UGP) constitué par Directeur national de projet (DNP), Coordinatrice Nationale de projet (CNP) et l'Assistante de projet.	92 223	55 277	64 500	212.000
A.1.2	Un portail intranet est conçu et mis en place au niveau de la DGF et de ses structures qui permet de partager les informations relatives à la mise en œuvre de la PRR.	Elaborer des TDR et lancer la procédure de consultation pour un diagnostic de portail DGF, évaluer les besoins et de réalisations des adaptations nécessaires.	11 586	53 414	15 000	80.000
A.1.3	Une cellule de gestion du portail prend en charge l'animation du portail Intranet et développe un ensemble d'initiatives de communication (brèves, dossiers thématiques, les programmes innovants, les réussites intersectorielles, ...) sur les PRR.	- Formation d'une cellule d'animation pour l'animation et la mise à jour du portail ; - mener des actions de communication en appui à la mise en place du portail (charte graphique RR, outils de COM- RR); - Recrutement de l'expert technique en appui à la cellule d'animation du portail	0	23 000	49 000	72.000
A.1.4	Appui ponctuel d'Institutions spécialisées sont fournis à l'unité de gestion du projet du programme pour accompagner son processus de structuration et améliorer les conditions de son fonctionnement (état d'avancement, analyse des points forts et des points faibles, propositions de mesures de correction, ...).	mise en place de formations génériques en ingénierie de la formation aux membres de l'opération test.: Voyages d'étude pour étude de cas similaires et Formation	0	39 300	35 000	74.300
A.1.5	Une évaluation avec des indicateurs de performance et d'impacts des programmes sera réalisée régulièrement afin d'ajuster et d'améliorer la qualité et l'efficacité des interventions des acteurs locaux.	Recrutement d'un consultant pour réflexion concertée sur les indicateurs de résultats, d'effets et d'impacts des programmes de renouveau rural sur un échantillon : Ateliers +étude.	0	50 000	40 000	90.000
A.1.6	Les outils et instruments de gestion mis à disposition des différentes structures (SI PSRR, SNADDR et outils de gestion communale) sont consolidés et intégrés dans leur fonctionnalité et dans leur adaptation aux réalités rencontrées sur le terrain dans la mise en œuvre de la PRR	Activités complémentaires : i. Ateliers formation pour consolidation des outils SIPSRR et SNADDR, ii. Ateliers de formation des utilisateurs/fournisseurs du SI PSRR, SNADDR.	0	75 000	0	75.000
A.1.7	Des actions de sensibilisation des utilisateurs du SI PSRR et SNADDR sont mises en œuvre pour leur expliquer l'utilité de ces outils en matière de suivi et de pilotage de leurs activités et pour qu'ils s'en approprient les fonctionnalités : programmation et gestion administrative et financière, suivi-évaluation et contrôle.	iii. Formation en diagnostic des territoires (Chefs services, chefs PN, chefs circonscription, chefs bureau, experts) iv. Ateliers de formation (6) au mécanisme de supervision des programmes RR.	0	60 000	0	60.000
A.1.8	Un dispositif d'appui technique (rencontres régulières, séminaires ou ateliers, ...) est mis en place au profit des cellules d'animation rurale, d'installation récente, pour qu'elles puissent pleinement jouer leur rôle dans la nouvelle dynamique de développement local (interface entre société civile et pouvoirs publics, expression des différentes catégories de population, consolidation des processus de gouvernance locale, ...).	i- Renforcer les capacités matérielles de 50 CARC : acquisition d'équipements, ii- renforcer les capacités techniques de 50 CARC : Ateliers de formation sur les outils du dispositif PPDR, en articulation avec les activités 1.6 et 1.7. et les activités du produit 3 (communication).	111 459	-51 459	0	60.000
Sous total PRODUIT 1			215 268	304 532	203 500	723 300

A.2.1	Les activités de formation de formateurs (PNFRR) sont poursuivies et leurs contenus régulièrement révisés, adaptés ou étendus en fonction des résultats du suivi évaluation.	Mise en place d'un atelier national de consolidation et de diffusion des résultats de tout le processus d'appropriation du guide d'ingénierie de la formatio n.	92 853	-32 853	0	60.000
A.2.2	Des activités de formation sont conduites, par type d'acteurs de la PRR, afin de les renforcer dans leurs rôles, leurs compétences ainsi que dans leurs capacités à utiliser les outils et instruments associés à la mise en œuvre de la PRR.	Appui à la mise en œuvre de 50 modules de formation des acteurs des PPDR1, sur les thématiques identifiés lors du processus d'appropriation du guide	2 739	97 261	0	100.000
A.2.3	Un dispositif de suivi évaluation des formations dispensées aux acteurs de terrain est mis en place qui permet de vérifier la pertinence des formations et d'identifier les besoins non couverts.	Ateliers de formation (3) pour la mise en place d'un dispositif de suivi des formations en lien avec l'application informatique pour le suivi des formations en cours d'élaboration par la DGF. Les acteurs ciblés sont les chefs de services des Conservations des forêts et 12 sous directeurs de la DGF.	0	70 000	20 000	90.000
A.2.4	Des échanges d'expérience entre collectivités territoriales et/ou "territoires de projets" du Nord et du Sud de la Méditerranée sont organisés.	Un voyage d'étude d'échanges d'expérience "projets de développement et dynamique territoriale" du Nord et du Sud de la Méditerranée sera organisés pour les cinq (5) binômes "responsables de la formation les plus performants lors de la mise en place du processus d'application du Guide d'ingénierie de la formation	0	30 000	60 000	90.000
A.2.5	L'approche intersectorielle est étendue au domaine de la formation et de la recherche et un dialogue est organisé avec les institutions compétences pour favoriser l'intégration des problématiques de la PRR dans les cursus de formation et de recherche.	Atelier de concertation et de réflexion entre les services de formation et de la recherche de la DGF et du MADR, avec des institutions de l'enseignement supérieur ENSA, INRAA, INRF avec la collaboration de la commission de la commission nationale du développement rural (CNDR)	0	25 000	0	25.000
A.2.6	Des ateliers regroupant les acteurs institutionnels locaux sont organisés pour approfondir l'approche intersectorielle et accroître son opérationnalité.	Organisation d'ateliers régionaux pour approfondir l'approche intersectorielle de la PRR . Recruter un consultant comme facilitateur d'atelier	0	13 000	5 000	18.000
A.2.7	La Recherche est sollicitée pour capitaliser les expériences et prendre en charge les mutations en cours, afin d'apporter sa contribution au renforcement économique, social et environnemental des territoires ruraux.	Articuler avec la A2.5 pour finaliser les concertations avec les institutions identifiées (INRA, Institut de développement, HCDS et CDARS, Université...) pour aboutir à des conventions de travaux de recherche et mémoires d'études à lancer sur des thèmes de capitalisation d'expériences PRR et analyse des mutations des territoires ruraux observés.	0	10 000	20 000	30.000
A.2.8	Des études complémentaires sont conduites pour améliorer la connaissance des problématiques spécifiques aux différents territoires ruraux, approfondir certains aspects des enjeux relatifs à leur développement et accroître la pertinence et faisabilité des PPDR1.	- Lancer une étude pour appuyer l'élaboration d'un avant-projet de loi sur les territoires ruraux ; - Lancer une étude sur les problématiques des territoires ruraux et dynamique territoriale locale	0	50 000	50 000	100.000
A.2.9	Les institutions de formation continue sont sollicitées pour proposer de nouveaux cursus professionnels de formation aux métiers ruraux à destination des acteurs du développement des territoires ruraux.	Lancer une prestation d'étude "quels métiers ruraux pour appuyer la PRR" qui devra aboutir à des "fiches-métier" avec la collaboration du secteur de la formation professionnelle.	0	7 000	0	7.000
A.2.10	Une assise de coopération avec les institutions universitaires est mise en place pour une préparation graduelle d'un programme de formation diplômante en matière d'économie rurale (économie territoriale, innovation rurale, gouvernance locale, développement participatif, ...).	Organiser un atelier de concertation afin d'identifier l'existant en terme de formation dispensés en concertation avec la DFRV et l'université , en matière d'économie territoriale, innovation rurale, gouvernance locale, développement participatif, ...).	0	0	0	0
Sous total PRODUIT 2			95 592	289 408	135 000	520 000

A.3.1	Activité 3.1 Des initiatives de communication et d'animation autour de la mise en œuvre de la PRR qui favorisent une bonne connaissance de cette politique et de ses résultats sont développées.	En articulation avec les produits de l'A1.3 lié à la formation de la cellule de pilotage du programme, des initiative de communication et d'animation seront identifiés par la cellule avec l'appui d'un expert consultant : support de communication, film documentaire et organisation de rencontres et/ou voyages organisés intra-PRR sur des expérience vécue et leçons tirés , au profit des acteurs de la PRR	1 389	88 611	20 000	110 000
A.3.2	La diffusion de la connaissance de la PRR est favorisée par l'organisation ou la participation à des séminaires nationaux ou internationaux portant sur le développement des territoires ruraux et la gouvernance locale.	Organisation de séminaire national sur les thématiques de développement territorial et programme de renouveau rural ainsi que la participation à des séminaires internationaux sur les thématiques de développement territorial et gouvernance locale.	1 667	38 333	0	40 000
A.3.3	Des initiatives en direction des différents acteurs de la PRR sont mises en œuvre qui favorisent la construction d'une culture commune autour de cette politique, de la transversalité, de la mutualisation et du partage d'expériences. Le contenu de ces initiatives pourrait également être utilisé comme matériel pédagogique dans le cadre des actions de formation.	- Appui à la mise en œuvre du plan d'action communication issu de la stratégie de communication pour le renouveau rural (en cours d'élaboration), - Appui à la mise en place de la cellule de communication DGF.	708	49 000	30 292	80 000
Sous total PRODUIT 3			3 764	186 236	40 000	230 000
A.4.1	Les indicateurs pertinents de suivi évaluation sont identifiés à partir des informations disponibles au niveau des différents outils de gestion de la PRR (SNADDR, SI PSRR, ...) et compte tenu de l'expérience acquise dans la mise en œuvre des PPDR.	2 activités complémentaires et en synergie avec les activités A1.5, A 1.6 et A1.7 : - Ateliers de formation sur les techniques d'évaluation des processus de mise en œuvre des PPDR (évaluation du premier paquet de PPDR) - Ateliers de concertation pour identifier des indicateurs pertinents de suivi évaluation disponibles au niveau des différents outils de gestion de la PRR (SNADDR, SI PSRR, ...) avec l'appui technique d'un expert consultant.	0	3 500	1 500	5 000
A.4.2	Le SI PSRR et le SNADDR sont revus et intègrent les nouveaux indicateurs à même de permettre un suivi évaluation de la PRR et de sa mise en œuvre au niveau national, régional et local.		0	60 000	0	60 000
A.4.3	Des études de cas de PPDR sont conduites pour évaluer la pertinence et l'efficience des processus à l'œuvre dans la PRR (évaluation du premier paquet de PPDR qui pourra déboucher sur l'identification de PPDR de référence).	Réaliser une étude de cas de PPDR qui permettra d'évaluer la pertinence et l'efficience du dispositif et d'aboutir à un PPDR référentiel en termes de modalités de conception, de mise en œuvre et de suivi/évaluation des résultats et des effets et impacts éventuels	0	158 574	40 000	198 574
A.4.4	Un Observatoire du développement intégré des territoires est mis en place qui présente des analyses sur la mise en œuvre de la PRR, les initiatives exemplaires, les bonnes pratiques,	1) Organisation d'un atelier de concertation avec tous les partenaires autour des objectifs attendus de l'ODTR, avec expériences ODR (national et international) présentés ; 2) lancer l'étude de mise en place de l'Observatoire	11 970	128 883	0	140 853
A.4.5	Un processus de révision des procédures mises en œuvre dans le cadre de la PRR est entrepris afin de les consolider et de les rendre plus efficaces.	Initier une étude visant le réajustement des procédures de mise en œuvre des PPDR suite aux recommandations issues des produits de l'A 4.3.	0	40 000	0	40 000
Sous total PRODUIT 4			11 970	390 957	41 500	444 427
TOTAL (sans frais de gestion)			326 595	1 140 840	450 292	1 917 727
<i>Frais de gestion GA</i>			10 485	10 000	4 749	25 234
<i>Frais de gestion CCD/PNUD</i>			4 906	11 571	0	16 477
TOTAL GENERAL			483 984	1 162 411	455 041	1 959 438

9 Annexe n°3 : Compte rendu de la rencontre de concertation sur l'observatoire du développement des territoires ruraux.

Alger le 11 décembre 2013

1/ Contexte

A l'occasion de la célébration de la journée internationale de la montagne et dans le cadre du Projet d'appui au programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique (PA-PRCHAT-PNUD/MADR) une rencontre de concertation a été organisée le **mercredi 11 décembre 2013** portant sur l'une des activités structurantes du projet PA-PRCHAT " **Mise en place d'un Observatoire du développement des territoires ruraux (ODTR)**".

Cette rencontre est la première d'une série de rencontres et ateliers de concertation autour de la mise en œuvre de cette activité qui nécessitera une étroite collaboration de partenaires sectoriels, intersectoriels ainsi qu'avec tout partenaire potentiel pouvant contribuer à l'identification des objectifs et des attentes vis-à-vis de la mise en place d'un tel outil pour les besoins des programmes de développement du renouveau rural.

2/ Objectif

L'objectif de cette rencontre était d'engager une réflexion concertée, avec les cadres et responsables des structures du MADR, sur les visées et les attentes de cet observatoire qui devra constituer un outil de réflexion, d'analyse, d'échange et de diffusion de toutes les dynamiques territoriales observées durant la mise en œuvre des programmes de Renouveau Rural.

3/ Résultats attendus

L'un des résultats attendu de cette rencontre est de mener une réflexion autour des questionnements suivants :

- Quels objectifs à fixer pour l'ODTR ?
- Pour quel type de contenu ?
- l'ODTR pour qui et par quoi ?
- l'ODTR par quelles modalités ?

4/ Participants

Ont participé à cette rencontre les représentants des structures suivantes (cf. Liste en Annexe 5) :

- Direction de La Programmation, des Investissements et des Etudes Economiques, DPIEE / MADR
- Direction des statistiques Agricoles et des Systèmes d'Information, DSASI / MADR
- Direction des Affaires Juridiques et de la Réglementation, DAJR / MADR
- Direction de la planification, DP / DGF
- Direction de la protection de la faune et de la flore, DPFF / DGF
- Direction de la mise en valeur et de la lutte contre la désertification, DMVT-LCD / DGF
- Direction de la gestion du patrimoine, DGPF / DGF
- Direction d'études chargée du contentieux, de l'information et de la réglementation-DGF / DGF
- Conservation des forêts de la wilaya de Sétif / DGF

- Conservation des forêts de la wilaya de Naama / DGF
- Conservation des forêts de la wilaya de Tiaret / DGF
- Institut de la recherche forestière, INRF_Alger
- Haut-commissariat au développement de la steppe, HCDS
- Commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes, CDARS
- Bureau National d'études sur le développement rural, BNEDER

5/ Structure des travaux

Les participants organisés en deux (2) groupes de travaux pour mener une réflexion concertée autour de deux principales questions :

Groupe 1 : Quelles attentes et objectifs pour l'Observatoire du développement des territoires ruraux ?

Groupe 2 : Quelles modalités de mise en place pour l'ODTR ?

6/ Agenda de la rencontre

Matinée :

10h.00 : Séance d'ouverture **de la rencontre** par :

- **M. F. FERROUKHI**, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.
- **Mme R. ABOU EL HOSN**, Représentante Résidente Adjointe du PNUD-Algérie.
- **M. M.S. NOUAL**, Directeur Général des Forêts-DGF.

10h30-10h50 : Présentation du projet d'appui au PRCHAT- MADR/PNUD et contexte de l'activité de mise en place d'un observatoire du développement des territoires ruraux (ODTR) ". par **M. A. RACHEDI**, Directeur national du Projet (**DNP**);

10h50-11h00 : Présentation de l'agenda et organisation des travaux par **Mme Zohra Bouaita**, Coordinatrice nationale du projet PA-PRCHAT, PNUD/MADR.

11h 00 – 11h 15 : **pause café.**

11h 15 – 13 00 : Travaux de groupe : attentes et modalités de l'ODTR?

13 00 – 14h 30 : pause déjeuner.

Après-midi :

14h30-15h00 : Suite travaux de groupe.

15h00-16h00 : Restitution des travaux de groupe.

16h 00 – 16h 30 : Synthèse et clôture de la rencontre.

7/ Séance d'ouverture

L'Ouverture des travaux a été présidée par **Mme Randa Abou El Hosn**, Représentante Résidente Adjointe du PNUD-Algérie et **M. F. FERROUKHI**, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

Dans son allocution de bienvenue **Mme Randa Abou El Hosn** a tenu en premier lieu à souhaiter la bienvenue à tous les participants et à présenter ses remerciements à M. le Secrétaire Général du MADR et à le Directeur Général des Forêts pour l'organisation de cette rencontre ;

elle a tenu à rappeler le long parcours de partenariat MADR-PNUD qui est considéré comme l'un des plus importants du bureau PNUD-Algérie depuis ses premières actions de coopération mutuelle en 2003.

Elle a souligné l'importance du projet PA-PRCHAT au sein du bureau PNUD et de l'intérêt particulier qui est porté à la mise en œuvre de cette activité de mise en place d'un observatoire du développement des territoires ruraux car le développement rural est désormais un élément clef de la politique de développement en Algérie.

Toute action de développement est d'autant plus pertinente qu'elle associe l'ensemble des acteurs qu'elle vise, qu'il s'agisse des représentants sectoriels et intersectoriels, de ceux des collectivités locales ainsi que de la société civile.

Mme la Représentante Résidente Adjointe du PNUD-Algérie a tenu également à réitérer l'engagement et l'appui du PNUD pour le partenaire MADR pour l'accompagner dans sa mise en œuvre de la stratégie nationale pour le développement agricole et rural.

M. F. FERROUKHI, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, prenant la parole à son tour, et après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a tenu à rappeler l'intérêt de cette rencontre dans le cadre des manifestations organisées pour la célébration de la journée internationale de la montagne. Il a tenu à souligner l'importance des zones de montagne en Algérie qui participe à près de 17% à la valeur de la production agricole nationale. Il a rappelé que sur les 979 communes rurales du territoire national, 422 sont des communes montagneuses.

S'agissant de répondre aux objectifs prioritaires de revitalisation économique et sociale des espaces ruraux et notamment montagneux, dans un contexte de durabilité et de bonne gouvernance, la mise en place d'un tel outil d'observation et d'analyse des processus de mise en œuvre des programmes de développement pour le Renouveau Agricole et Rural s'avère plus que nécessaire.

Dans ce contexte, le partenariat PNUD/MADR s'est renforcé en 2012 par la signature d'un projet d'appui au programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique pour la mise en œuvre du Renouveau Rural (PA-PRCHAT), troisième pilier de la stratégie nationale du renouveau rural. Dans ce cadre, il est prévu la mise en place d'un Observatoire du développement des territoires ruraux avec un double objectif visé: analyse des dynamiques liées à la mise en œuvre des programmes PRR et valorisation des résultats auprès des utilisateurs et du public.

Le caractère intégré et intersectoriel de la mise en œuvre des programmes de développement définis par la stratégie nationale de développement agricole et rural, implique la production et la manipulation d'une masse d'informations et des échanges permanents des connaissances entre les divers acteurs et les multiples centres de décision nécessitant pour la revitalisation des territoires ruraux, une coordination solide entre tous les partenaires partie-prenante de ces programmes de développement.

Cet outil aurait pour objectifs de rassembler et de produire, à différentes échelles géographiques ou administratives, les informations nécessaires pour répondre aux besoins des acteurs publics et privés, et leur fournir les informations indispensables à l'élaboration des choix stratégiques, à l'organisation opérationnelle des services liés au monde rural et identifier les opportunités de développement et d'innovation.

Cet observatoire est appelé à s'appuyer sur les outils opérationnels déjà développés (SI-PSRR et SNADR) par les différents secteurs et institutions spécialisées pouvant renseigner sur l'état actuel des programmes de Renouveau Rural et les perspectives affichées sur les territoires ruraux.

8/ Résumé de la communication du Directeur National du Projet

La communication du Directeur national du projet d'appui au programme de renforcement des capacités et d'assistance technique (PRCHAT), M. A.Rachedi (DGF), a porté essentiellement sur (cf. Annexe2) :

- Un bref Rappel du cadre d'intervention du projet ;
- Un Rappel des objectifs et des produits attendus du projet ;
- Une introduction sur l'activité de mise en place d'un observatoire du développement des territoires ruraux ;
- Une introduction aux attentes de cette rencontre de réflexion soit :
 - Quels objectifs à fixer pour l'ODTR ?
 - Pour quel type de contenu ?
 - Quels domaines à couvrir ?
 - Quel type d'information en entrée ?
 - Quel type d'information en sortie ?
 - Thème de communication à couvrir ?
 - l'ODTR pour qui et par quoi ?
 - Acteurs de la sphère économique,
 - Partenaires institutionnels ;
 - Représentants de la société civile.
 - l'ODTR par quelles modalités ?
 - Quelles modalités de mise en place ?
 - Quel type de structure (institutionnalisation) ?
 - Quelle domiciliation ?
 - Quel type d'organisation et fonctionnement ?
 - Quelle Forme de partenariat ?
 - Une présentation de l'Agenda des travaux de la rencontre.
- Une présentation de l'Agenda des travaux de la rencontre.

9/ Résumé des restitutions des travaux de groupe

➤ **Restitution du GROUPE 1:** Quelles attentes et objectifs pour l'Observatoire du développement des territoires ruraux ?

Modérateur : Mme BESSAH Ghania / Sous directrice des aires protégées et des groupements végétaux naturels-DGF

Rapporteur : Mme RAHMANI Nedjima / Sous directrice de l'analyse et statistiques -DGF

La démarche adoptée a porté le débat autour des points suivants (cf. Annexe n°3) :

- Quelle définition et quels Objectifs pour l'ODTR ?
- Quelles Fonctions et missions pour l'ODTR ?
- Quelles types d'activités pour l'ODTR ?

Quelle définition et quel Objectif pour l'ODTR ?

L'ODTR peut être :

- Un organe consultatif et de veille pour contribuer à améliorer les performances du développement rural à travers :
 - L'observation, la prospective et l'évaluation sur la base d'indicateurs ;
 - L'orientation et la proposition de programme de développement en fédérant les différents acteurs du monde rural ;
- Un dispositif mis en œuvre par plusieurs partenaires pour suivre l'évolution d'un ou plusieurs phénomènes, dans l'espace et dans le temps,
- Un organe de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion de l'information concernant le développement des territoires ruraux,
- Un organe d'orientation et de décision sur différentes thématiques et fonctionnant sur la base d'outils ;
- Un organe autonome doté d'une puissance publique pour certains ;
- Une organisation technique et scientifique à rayonnement national s'appuyant sur des relais de bénévoles ;
- Un outil pour mesurer les performances de la politique du RR sur des territoires ruraux pour que les résultats soient meilleurs.

Quelles Fonctions et missions pour l'ODTR ?

- Une construction collective nécessitant une contribution de plusieurs acteurs
- Un lieu d'échange d'expérience entre les différents acteurs et utilisateurs du territoire nécessitant l'harmonisation des méthodes d'observation et d'analyse
- Un lieu d'innovation et d'expertise, d'études, de recherches pour élaborer des outils d'observation, de prospective et d'évaluation
- Un outil d'évaluation des programmes,
- Un outil pour identifier les insuffisances, les contraintes et le déséquilibre et de faire des propositions pour les atténuer.

Quels types d'activités pour l'ODTR ?

a) Récolte et analyse de données

- Faire de la veille (Surveiller les écosystèmes naturelles leur évolution – régression.)
- L'observatoire doit englober tous les outils mis en place pour le suivi du RR comme le SIPRR- SNADDR pour une meilleure collecte

b) cadre de suivi évaluation :

- Définir des thématiques (biodiversité, santé des écosystèmes , les facteurs de changement , intégration de l'environnement dans le processus de développement, les services éco systémiques ?
- Définir des indicateurs pour le suivi des thématiques (bio physiques – socio- économiques...)

c) Partenariat et réseau :

- Consolider les relations entre partenaires
- Mettre en synergie les réseaux
- Coordonner le travail scientifique et partager les données et les savoirs faire

d) Diffusion et publication des résultats

e) Impact : Analyser la dynamique des territoires ruraux et mise en œuvre de PRR.

En conclusion un tel outil doit :

- Porter de profondes convictions du monde rural et que ces territoires sont sources d'avenir ;
- Doter d'un poids politique , d'une force de proposition, neutre , impartial et crédible ;
- doit être un instrument d'appui pour la prise de décision et l'élaboration de politiques.

- **Restitution du GROUPE 2:** Quelles modalités de mise en place pour l'ODTR ?

Modérateur : M. AOJAM Abdelkrim- Directeur du bureau de liaison BNEDER-Oran

Rapporteur : Mme HAZEM Lynda – Sous directrice de la lutte contre la désertification – DGF

La démarche adoptée a été en premier temps de mener une discussion ouverte autour de la notion d'observatoire des territoires en dans un second temps de mener un débat autour des questions suivantes (cf. Annexe n°4) :

- ODTR , **Quoi** ?
- ODTR, **Qui** ?
- ODTR, **Comment** ?

Suite au débat les principales préoccupations relevées portent sur :

- la notion d'observatoire : nouvelle notion pour les participants ;
 - l'opportunité de cet outil dans la conjoncture actuelle ;
 - la nature institutionnelle de ce type d'outil ;
 - l'ODTR risque d'être conditionné par les contraintes actuelles pour le suivi et l'évaluation des actions de la PRR ;
 - un outil nécessaire pour prendre en charge la dimension "évaluation des impact" des programmes de la PRR.
 - ne pas dupliquer les observatoires existants au vue de leur situation actuelle (non fonctionnel) ;
 - nécessité de régler certains préalables sur les aspects : réglementation, organisation, financement...
 - ODTR , Quoi ? Qu'est-ce on entend par observatoire territorial ?
 - Observation des territoires et de la dynamique des milieux ;
 - Faire un état des milieux ;
 - Avoir plus de visibilité quant à l'impact des réalisations et des nouvelles programmations ;
 - Générer de l'information (notes de conjoncture, graphiques, évolutions ; bulletins ;) à partir des données récoltées : rassembler, diffuser et analyser ;
 - Créer un partenariat efficace avec les autres acteurs intervenants ;
 - Assoir une cohérence globale des données récoltées au niveau central ;
 - Outil d'aide à la décision ;
 - ODTR, Qui ? Un observatoire pour qui ?
 - Tous les acteurs intervenant sur les territoires ruraux :
 - Institutions de recherche ;
 - Bureaux d'études ;
 - Expertises internationales
 - Opérateurs économiques ;
 - Les élus ;
 - Les associations ;
 - Les décideurs centraux et locaux.
 - ODTR, Comment ?
- Mise à niveau des outils existant au niveau du secteur et sur le territoire national ;
- Statut : Institutionnalisation et nature juridique ?
 - Par quel texte créer l'observatoire ?
 - Que sera son fonctionnement ?

- Où sera-t-il domicilié ?
 - Sectoriel ouvert aux autres secteurs ;
 - Centralisé ;
- Que sera son organisation ?
 - Organisation fonctionnant avec des comités ouverts qui s'appuient sur des instituts ou des structures existants avec possibilité de contractualiser avec des tiers au besoin.
- Pour quel partenariat ? quels les partenaires à intégrer ?
 - Tous les acteurs produisant et fournissant l'information recherchée ;
- Gestion budgétaire :
 - quelle source de financement à retenir ?
 - Quel mode de gestion à adopter ?

10/ Conclusion générale

A l'issue de cette rencontre et suite aux résultats des travaux de groupe les principales orientations et/ ou suggestions retenues sont :

- Un observatoire du développement des territoires ruraux peut avoir comme fonction :

- un outil consultatif doté de capacités de collecte et de traitement de données sur la mise en œuvre des programmes de développement intervenant sur les territoires ruraux;
- un outil doté de capacités humaines pour l'analyse des situations observées orientée vers des propositions de réajustement ;
- un outil pouvant constituer une force de proposition,
- un outil de prospection et de veille
- un outil de partage de connaissances.

- Un observatoire du développement des territoires ruraux peut avoir comme partenaires : Tous les acteurs intervenant sur les territoires ruraux : administrations centrales et locales, institutions de recherche, expertises nationales et internationales, opérateurs économiques, élus, associations....

- Un observatoire du développement des territoires ruraux peut être institutionnalisé mais doit impérativement rester un organe technique et scientifique avec une équipe engagée dans un réseau de recherches sur l'analyse des dynamiques territoriales.

Le Directeur national du projet du projet PRCHAT (PNUD/MADR), a conclu en rappelant les prochaines étapes de réalisation de cette activité où il est prévu d'autres rencontres de concertation sur la question, soit :

- l'organisation d'un atelier national et international : cadre de réflexion, de concertation et d'échanges entre experts nationaux et internationaux et partenaires institutionnels sectoriels et intersectoriels, afin d'échanger concepts et pratiques sur la mise en place d'un Observatoire du développement des territoires ruraux en Algérie.

Cet atelier devrait aboutir sur l'élaboration de termes de référence pour réaliser une étude de faisabilité de l'ODTR.

- La réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un Observatoire du développement des territoires ruraux.